

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle de réception de la Maison des Vins de Fronton.

Votants :

C3G : Véronique Millet, Thierry Portes, Philippe Seilles, Isabelle Gousmar,

CCCB : Joël Camart, Anne-Sophie Pilon, Pierre Artigue, Charles de Lassus Saint-Genies, Sandrine Penavaire,

CCF : Michèle Begue, Virginie Clavel, Alain Hinaux, Colette Solomiac, Patrick Igon, Pierre Jeanjean,

CCHT : Nicolas Alarcon, Chantal Aygat, Denis Dulong, Marie-Luce Fourcade, Patrice Lagorce, Sébastien Noël, Laurent Zanetti, Françoise Morel-Caye, Patricia Ogrodnik

CCVA : Thierry Astruc, Sonia Blanchard-Essner, Jean-Michel Jilibert, Mylène Monceret, Maxime Antony

Absents ayant donné pouvoir : Gérard Guerci à Joël Camart, Jean-Marc Dumoulin à Jean-Michel Jilibert, Daniel Regis à Mylène Monceret

Secrétaire de séance : Pierre Jeanjean

Domaine : Finances

Délibération n°: 25-158

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Le Président expose que la loi NOTRe introduit l'obligation de produire un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), constituant ainsi la première étape de la procédure budgétaire, qui servira de base au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui conditionne le vote du Budget Primitif.

Il permet d'apporter aux délégués les éléments d'informations sur les orientations budgétaires donnant lieu au Débat d'Orientation Budgétaire et doit être acté par délibération.

VU le Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

REJOI

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 17/03/2025

Membres présents : 29

Pouvoir : 3

UO3A
22.00.35
B 7304

CONSIDERANT que le Rapport d'Orientation Budgétaire remis aux délégués du PETR Pays Tolosan apporte les éléments d'information essentiels pour engager le débat,

CONSIDERANT qu'il permet à l'assemblée délibérante de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

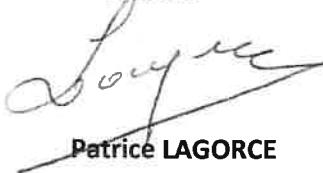
Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Acte que le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 a bien été présenté.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 24 mars 2025.

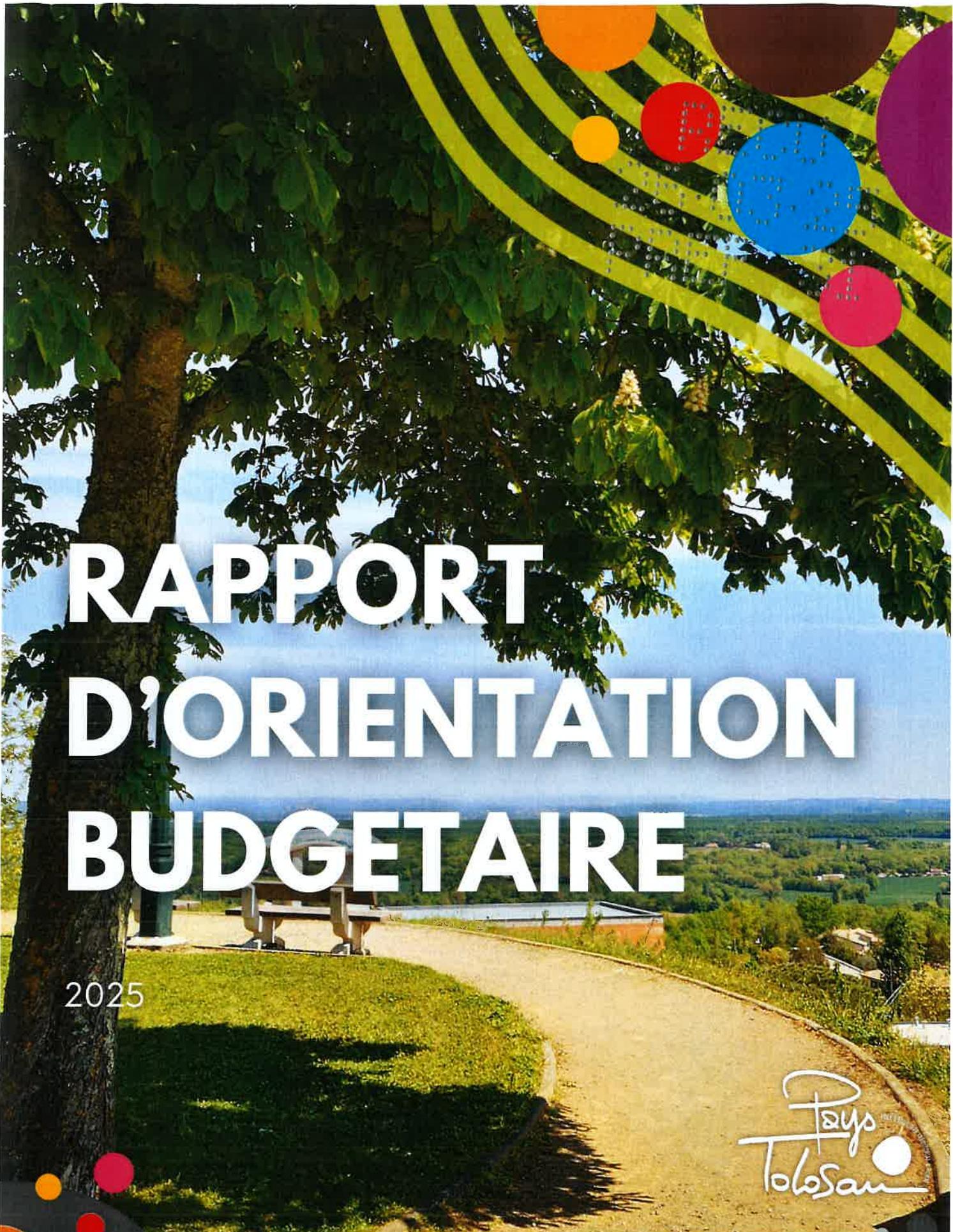
Le Président



Patrice LAGORCE

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 24 mars 2025
Au registre sont les signatures

UCBA
20.00.05.
10 7004



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2025



UO3A
20.00.05
16 72009



HAUTS
TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le
Frontonnais
Communauté de Communes

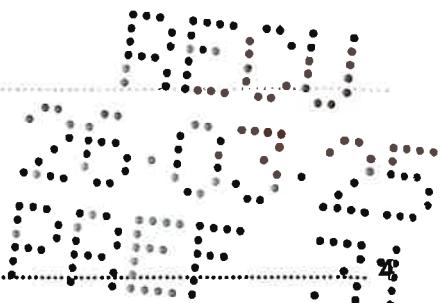
Coteaux Bellevue
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

Val'Aïgo
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Sommaire



Liste des acronymes utilisés.....		
1	Présentation Générale.....	5
1.1	EPCI membres du PETR.....	5
1.2	Organigramme.....	6
2	Le bilan des Contractualisations.....	7
2.1	Présentation du contexte.....	7
2.2	La démarche contractuelle.....	7
2.2.1	Le panorama des contrats signés par les communes.....	9
2.2.2	Le bilan 2024 des contrats en schémas.....	10
2.2.3	Le programme LEADER.....	11
3	Le bilan des actions 2024.....	22
3.1	Le Projet Alimentaire Territorial (PAT).....	22
3.1.1	Le cadre réglementaire en vigueur.....	22
3.1.2	Le bilan synthétique du PAT.....	22
3.1.3	La cartographie des actions menées.....	23
3.2	Tourisme - L'étude de faisabilité d'une dorsale pédestre.....	27
3.3	L'énergie - Le Conseil en Énergie (CE).....	28
3.3.1	Le conseil en énergie en quelques chiffres.....	29
3.3.2	Quelques exemples de projets accompagnés.....	30
4	Les prospectives.....	31
4.1	Les actions en cours ou à mener.....	31
4.1.1	L'alimentation - le projet alimentaire territorial.....	32
4.1.2	Le tourisme - l'étude de faisabilité d'une dorsale.....	35
4.1.3	L'énergie - le conseil en énergie.....	37
4.1.4	L'environnement - le projet COLE3NATUR.....	38
4.1.5	La patrimoine - les livrets d'accueil.....	39
4.1.6	La culture - Projet culturel en Pays Tolosan.....	41
4.1.7	La nature - l'eau - Adaptation au changement climatique.....	42
4.1.8	Administratif - Refonte du site internet.....	43
4.1.9	Budget prévisionnel 2025.....	44
4.2	Ressources humaines.....	45
5	Les orientations budgétaires.....	46



Liste des acronymes utilisés

- ANCT** - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- CCCB** - Communauté de communes des Coteaux Bellevue
- CCHT** - Communauté de communes des Hauts Tolosans
- CCF** - Communauté de communes du Frontonnais
- CCVA** - Communauté de communes de Val'Aïgo
- CDD** - Contrat à Durée Déterminé
- CIVAM** - Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
- COPROG** - Comité de Programmation
- CRPM** - Code rural et de la pêche maritime
- CRTE** - Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique
- CTOPM** - Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée
- C3G** - Communauté de communes des Coteaux du Girou
- DETR** - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- DOB** - Débat d'Orientation Budgétaire
- Egalim** - Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (issues des États Généraux de l'alimentation)
- EPCI** - Établissement Public de Coopération Intercommunal
- FEADER** - Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- FEDER** - Fonds Européen de Développement Régional
- FPT** - Fonction Publique Territoriale
- GAL** - Groupe d'Action Locale
- INTERREG SUDOE** - Projets de coopération territorial du Sud Ouest Européen
- LEADER** - Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- MAPTAM** - Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
- MASA** - Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
- NOTRe** - Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- PAT** - Projet Alimentaire Territorial
- PETR** - Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
- PNA** - Programme National pour l'Alimentation
- PVD** - Petites Villes de Demain
- ROB** - Rapport d'Orientation Budgétaire
- SNANC** - Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat



La présentation générale

REC

26.03.23

ETCF

31

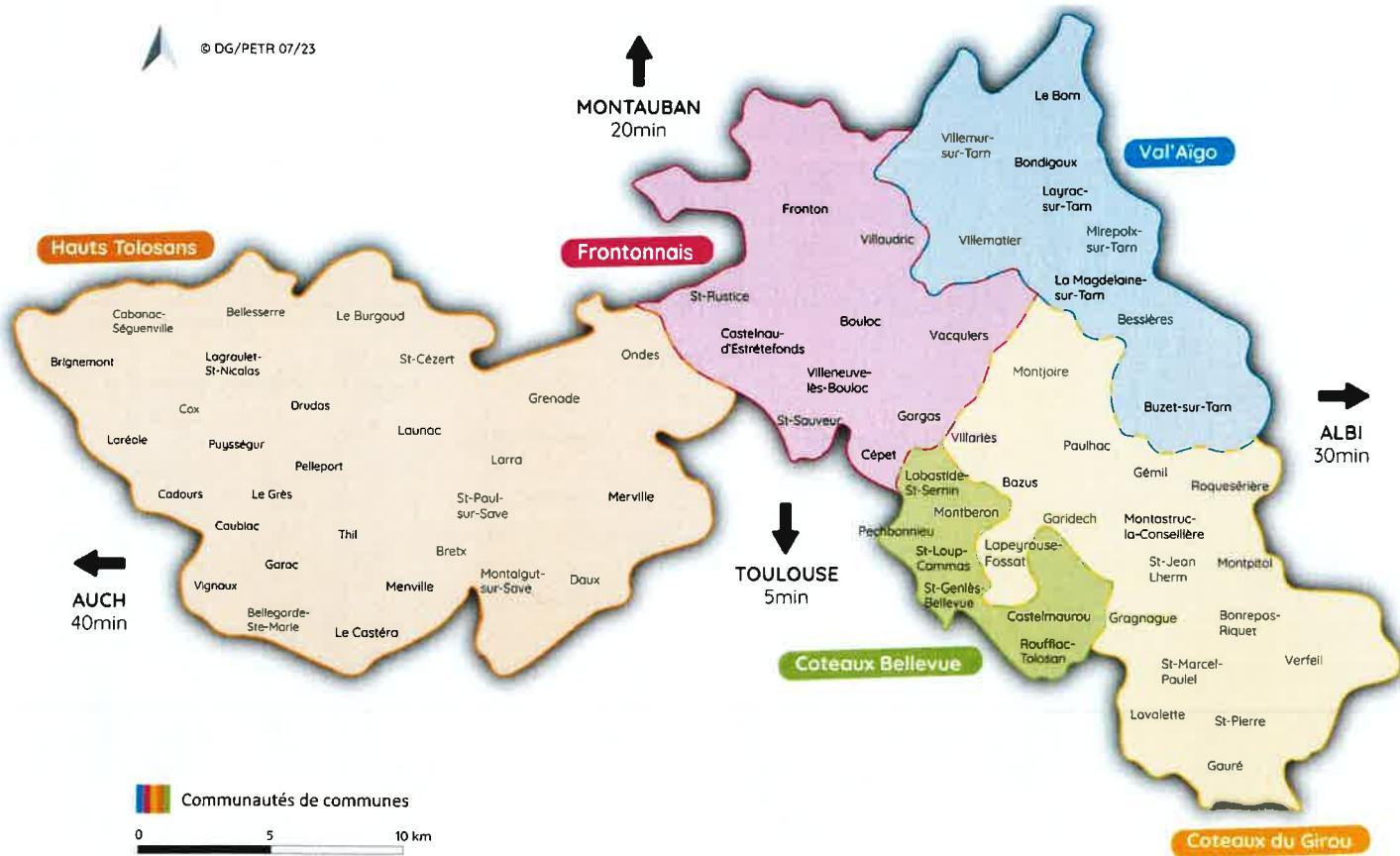
1.1

EPCI Membres du PETR Pays Tolosan

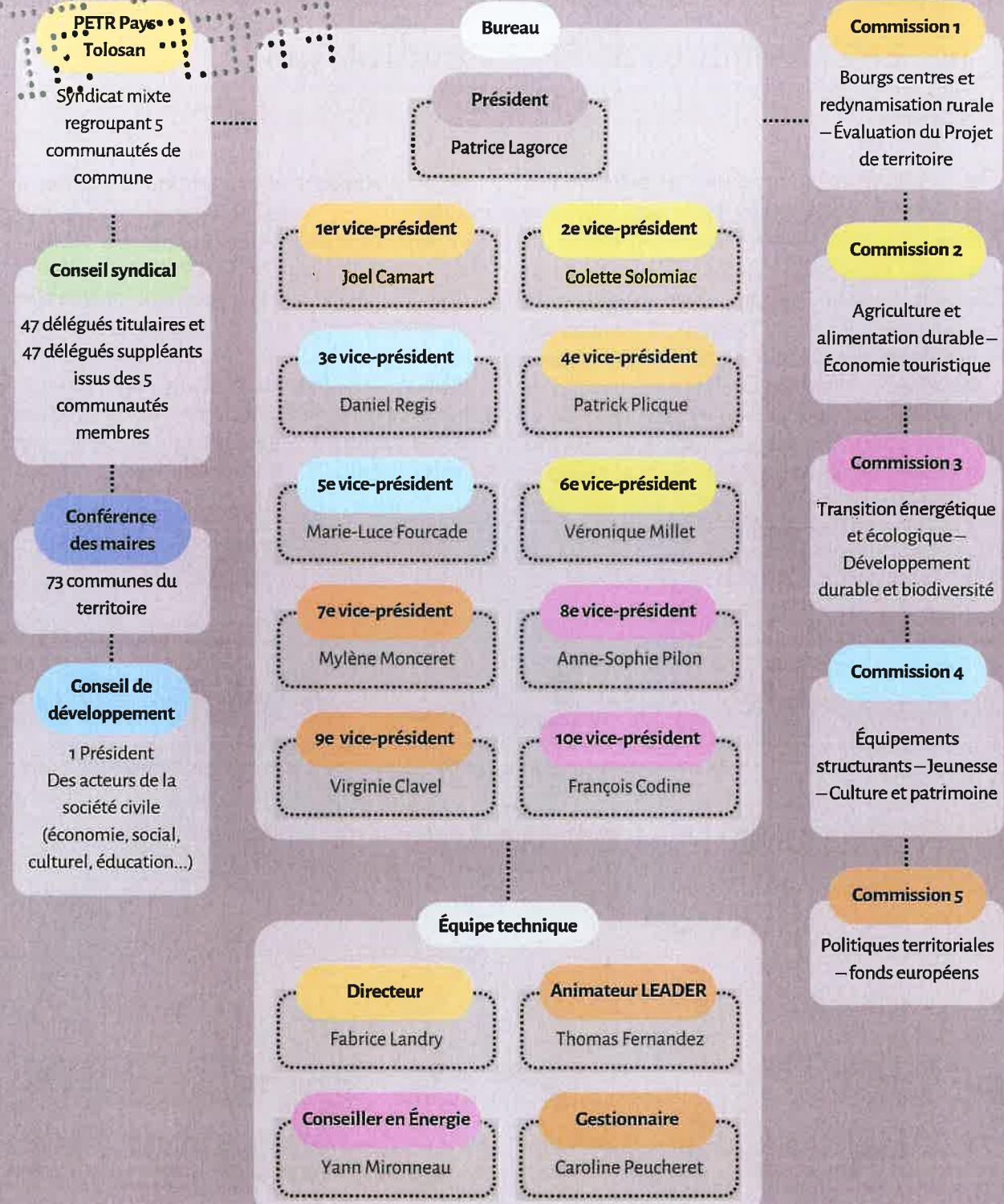
Le PETR Pays Tolosan est un établissement public situé entre les agglomérations toulousaine, montalbanaise et albigeoise. Il compte aujourd'hui 128 000 habitants et se structure autour de cinq EPCI englobant 73 communes : les Hauts Tolosans, le Frontonnais, le Val'Aïgo, les Coteaux du Girou et les Coteaux Bellevue. Il comprend une pluralité de pôles de centralité où se concentrent les services et infrastructures aux publics, ainsi que des pôles de proximité, lieux de vie et de convivialité : l'alimentation constitue un levier pour contribuer à leur revitalisation notamment économique.

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a été introduit par la loi NOTRe, il constitue la première étape de la procédure budgétaire et conditionne le vote du budget primitif. Ce dernier, vise à apporter aux délégués les éléments d'information sur les orientations budgétaires donnant lieu à un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) acté par délibération.



1. 2 Organigramme





Le bilan des contractualisations.

2

2.1 Présentation du contexte

Domaine d'action quelque peu à part du reste, la contractualisation est vitale à l'activité du PETR. Elle permet d'apporter des fonds et de cadrer l'ingénierie locale dans le sillage des politiques européennes, nationales et régionales. Le Pays Tolosan est signataire avec l'État du **Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)** et avec la Région du **Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée (CTOPM)**. Uniques en leur genre, ils font du PETR l'interlocuteur de proximité des collectivités locales pour le compte de ces deux autorités. Concrètement, le Pays est le relais local des porteurs de projets en matière d'ingénierie fi-

nancière. Également un outil de captation de fonds, il les aiguille dans l'obtention des dispositifs d'aides auprès de l'État et la Région et leur prodigue des conseils, que ce soit pour l'élaboration des dossiers ou même l'opportunité de ces derniers. Il peut aussi mettre en lien différentes collectivités. Il joue un rôle de facilitateur, parfois d'accélérateur. L'apport de cette ingénierie technique, financière et sociale est fondamental à sa vocation, car s'il revient ultimement aux porteurs de projets d'être les initiateurs du développement local, le PETR est en quelque sorte le bras qui en permet l'articulation.

2.2 La démarche contractuelle

Les missions du PETR

- Assurer une ingénierie technique et financière en accompagnement des porteurs de projets ;
- Coordonner les politiques publiques de l'Europe, l'État et l'Occitanie avec les projets des communes et des communautés de communes ;
- Animer le projet de développement global et durable du Pays Tolosan.

Les contrats



Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique

Le PETR Pays Tolosan est porteur du Contrat de Réussite et de Transition Écologique pour le compte de deux EPCI : la Communauté de communes des Coteaux Bellevue & la Communauté de communes Coteaux du Girou. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les 3 autres EPCI, signataires directement de ce contrat.

Lancé en 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), le CRTE est l'outil de mise en œuvre au niveau local de la planification écologique nationale. Il vise 5 objectifs :

- Atténuer le réchauffement climatique ;
- S'adapter aux conséquences inévitables du réchauffement ;
- Préserver et la restaurer la biodiversité ;
- Préserver les ressources ;
- Réduire les pollutions qui impactent la santé.

Les activités du PETR

- Suivi des contractualisations avec l'Union européenne (cf. partie 2.2.2), l'État et l'Occitanie.
- Ingénierie technique et financière mutualisée, relais et guichet d'information de proximité pour le financement des appels à projets.
- Animation du territoire : missions sur l'énergie, l'alimentation, etc.



Contrat
Territorial
Occitanie
Pyrénées
Méditerranée

Dans le cadre de sa politique territoriale, la région Occitanie contractualise uniquement avec les territoires de projets ou communautés d'agglomération (et plus) afin de réduire le nombre d'interlocuteurs-relais. Pour les communes et communautés de communes du PETR Pays Tolosan, la contractualisation de la structure avec la région conditionne l'accès à ses dispositifs d'aide.

Pour sa deuxième programmation (2022-2028 après une première entre 2018 et 2021), le CTO s'inscrit dans la continuité du Pacte Vert Occitanie, lui-même fonction du Pacte Vert pour l'Europe. Mis en cohérence avec les priorités d'aménagement définies par le SRADDET Occitanie 2040, il met l'accent sur :

- La promotion d'un modèle de développement, sobre et vertueux, porteur de justice sociale et territoriale, conciliant excellence et soutenabilité ;
- Le rééquilibrage territorial ;
- L'adaptation et la résilience face aux impacts du changement climatique.



Contrat de territoire

Par son « pacte de proximité », le département contractualise directement avec les communes et les communautés de communes. Il est leur interlocuteur direct. Le PETR ne contractualise donc pas avec le département mais il aiguille souvent, dans la pratique, les collectivités vers celui-ci dans ses missions d'ingénierie financière et technique.

La nouvelle génération 2022-2027 du contrat élargit les critères d'éligibilité, simplifie les règlements et comprend de nouveaux dispositifs. C'est avant tout un support d'action pour :

- La solidarité territoriale, à savoir la couverture sans discrimination de tous les territoires par les services départementaux ;
- Le dynamisme socioéconomique par le développement des équipements structurants (scolaire, social, culturel, etc.).

Le programme 2014-2022

Le programme LEADER 2014-2022 a été officiellement lancé en Pays Tolosan en 2017 avec l'examen et la sélection de ses premiers dossiers. Le Comité de Programmation (COPROG) qui examine et valide les projets s'est réuni 21 fois depuis l'année 2017 avec au moins 3 réunions par an. 110 dossiers ont été soutenus pour un montant de 4 071 154 €. La grande majorité des dossiers présentés sont portés par des collectivités territoriales. On compte ainsi 84 dossiers pour un montant de 3 484 005 €. Les dossiers privés sont moins nombreux, avec 26 dossiers soutenus pour un montant de 587 149 €.

Le programme 2023-2027

Le Pays Tolosan a déposé une candidature au programme LEADER 2023-2027 fin octobre 2022. La dotation allouée au GAL Pays Tolosan est de 2 102 465 € contre 2 470 000 € en 2014-2020 qui avait ensuite fait l'objet de dotations complémentaires.

Depuis 2023, ce sont plus d'une cinquantaine de porteurs de projets qui se sont présentés et qui attendent un début de programmation pour déposer leur dossier.

2.2.1 Le panorama des contrats signés par les communes

La contractualisation permet aux communes de bénéficier de programmes d'aide et labels dédiés aux « petits pôles » qui rayonnent sur le territoire à différents niveaux et sont structurants pour ce dernier. Plusieurs dispositifs distincts (ci-contre) permettent, par un jeu de superposition des échelles, à ces communes de cadrer leur politique de moyen terme et les projets de mandats qui leur sont concomitants. Le dispositif Bourg-centre est adossé à une contractualisation préalable avec la région par le CTOPM via le PETR tandis que les programmes de l'État sont sur candidature libre.

Onze communes Bourgs-centres avaient été retenues entre 2018 et 2021 et dix nouvelles entrent dans le dispositif pour le CTOPM 2022-2028. Quatre communes structurantes ont été retenues par le programme PVD et sept se lancent dans Villages d'avenir cette année 2024.

Dispositifs contractuels des communes du Pays Tolosan

Données : PETR Pays Tolosan
© MP/PETR 05/24



Légende

- Contrat Bourg-centre
 - En vigueur (rouge)
 - En cours de validation (noir)
 - Commune éligible non-candidate (gris)

- Petites villes de demain
 - En vigueur (bleu)
- Villages d'avenir
 - En vigueur (vert)

0 5 10 km



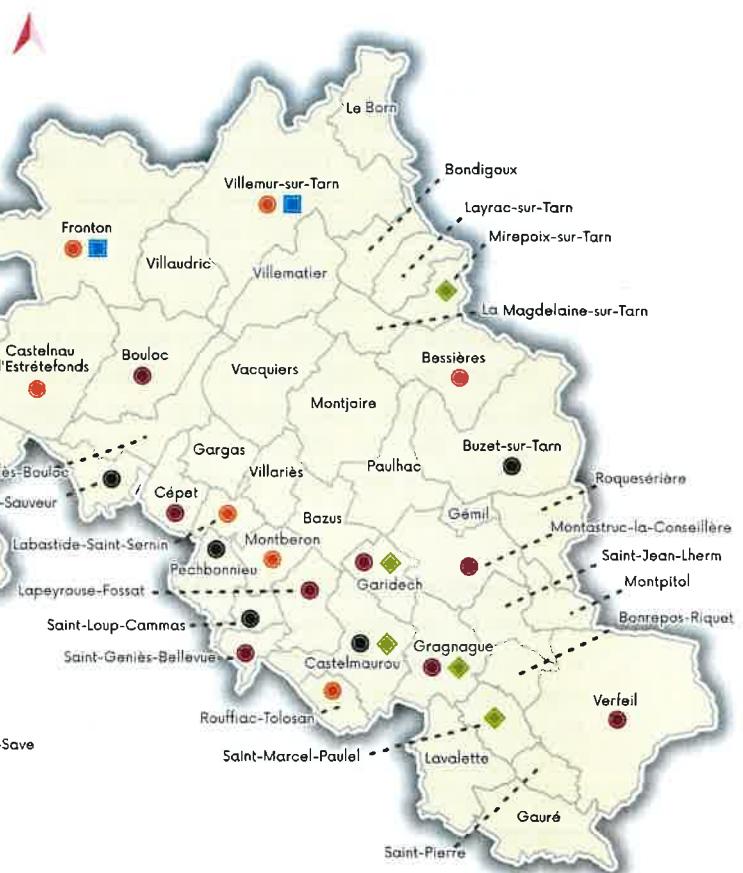
Lancés en 2020 (jusqu'en 2026), les contrats « Petites Villes de Demain » (PVD) sont une aide à l'ingénierie destinée aux communes de moins de 20 000 habitants qui disposent de leur propre bassin de vie et exercent une fonction de centralité (services, emploi) pour leurs intercommunalités.



Les contrats « Bourgs-centres » Occitanie (2022-2028) sont une aide au financement qui vise les communes « pôles de services de proximité » qui offrent une gamme de commerces et d'équipements à l'échelle locale.



Lancés en 2024, les contrats « Villages d'avenir » sont, comme les contrats PVD, une aide à l'ingénierie sur mesure pour les villes de moins de 3 500 habitants.



2.2.2

Le bilan 2024 des contrats en schémas

Un nombre élevé de dossiers instruit en 2024

Le bilan de la maquette du Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée pour l'année 2024 est satisfaisant au regard du nombre de dossiers votés qui se porte à 32 pour l'Etat (En prenant en compte l'ensemble du périmètre du Pays Tolosan), 38 pour le département et 108 pour la région. Le nombre important de dossiers soumis auprès de la Région Occitanie s'explique par le nombre de dispositifs recensés dans le cadre du contrat régional.

Un montant d'aides total cumulé élevé

A comparaison du montant des aides votées en 2024, c'est le Département avec 8 512 380 € qui est le premier financeur local avec un fort soutien sur les écoles et ALAE qui explique ce chiffre. L'Etat est intervenu à hauteur de 4 555 836 € au titre des dispositifs classiques que sont la DETR, DSIL, FNADT et diverses aides du Fonds Vert. Enfin, la Région est intervenue avec un montant d'aides de 2 748 876 €.

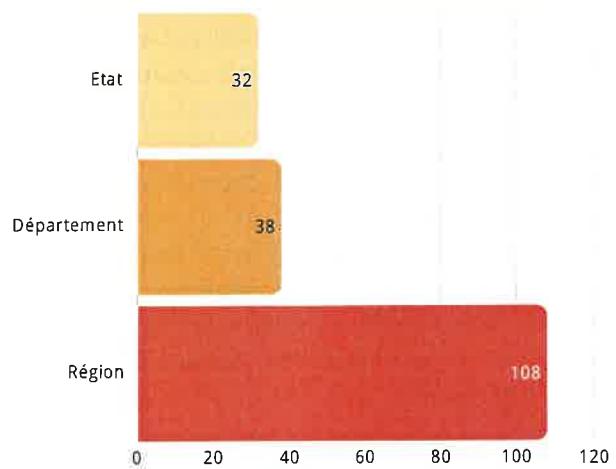
Des chiffres partiellement complets

Il est important de préciser que ces chiffres ne représentent pas la totalité des aides versées localement. Ainsi, les aides spécifiques et engagées au titre des CRTE portés par la CCF, CCHT et CCVA peuvent ne pas être toutes identifiées. Les aides du département sur les projets voiries ne sont pas mentionnées ainsi que de nombreuses aides sociales et culturelles. Enfin, une part très importante des aides engagées par la Région sur le secteur économique n'est pas identifiée dans ce référencement.

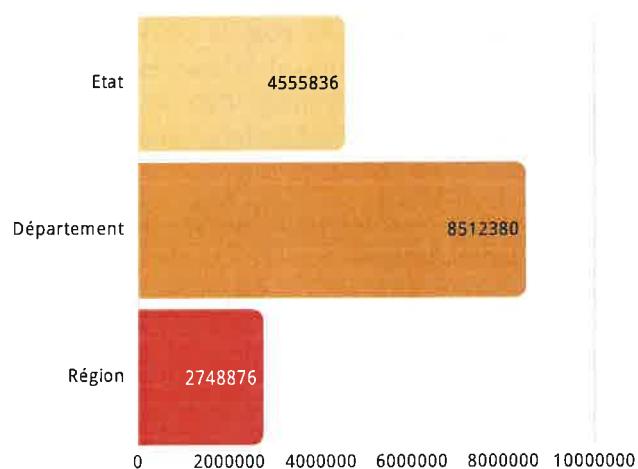
Une répartition équilibré entre EPCI

Ce sont 61 porteurs de projets qui ont déposé une ou plusieurs demandes de subvention. La répartition du nombre de dossiers est équilibrée à l'échelle territoriale considérant que les EPCI ne présentent pas le même nombre de communes. Cela met surtout en exergue une capacité collective à déposer des dossiers.

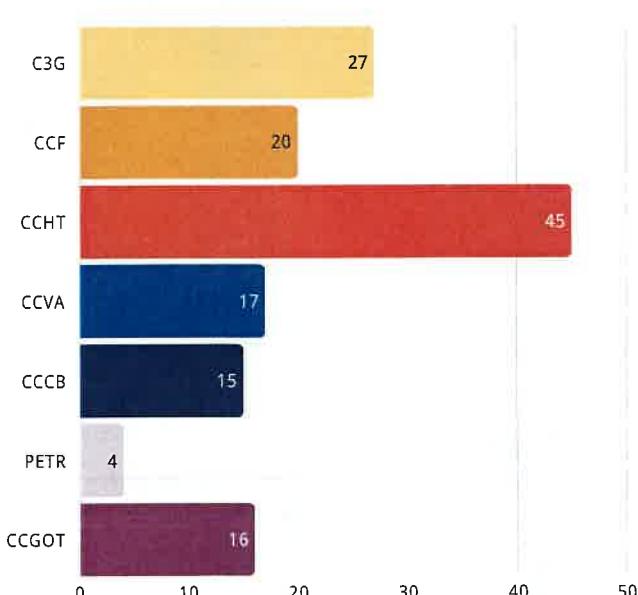
Nombre de dossiers votés en 2024



Montant aides votées en 2024



Répartition nombre dossiers par EPCI



2.2.3

Le programme LEADER

Une opportunité pour le territoire

ancé en 1991 dans le cadre de la politique de développement rural de l'Union européenne, LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme de financement pluriannuel à destination des espaces ruraux, né de la volonté de promouvoir des approches innovantes et intégrées pour le développement local selon une logique ascendante. Le programme s'est affirmé et renforcé au fil des générations pour finalement s'installer dans le paysage des mécanismes d'appui au développement rural. Ce fonds est intégré au FEADER (Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural).

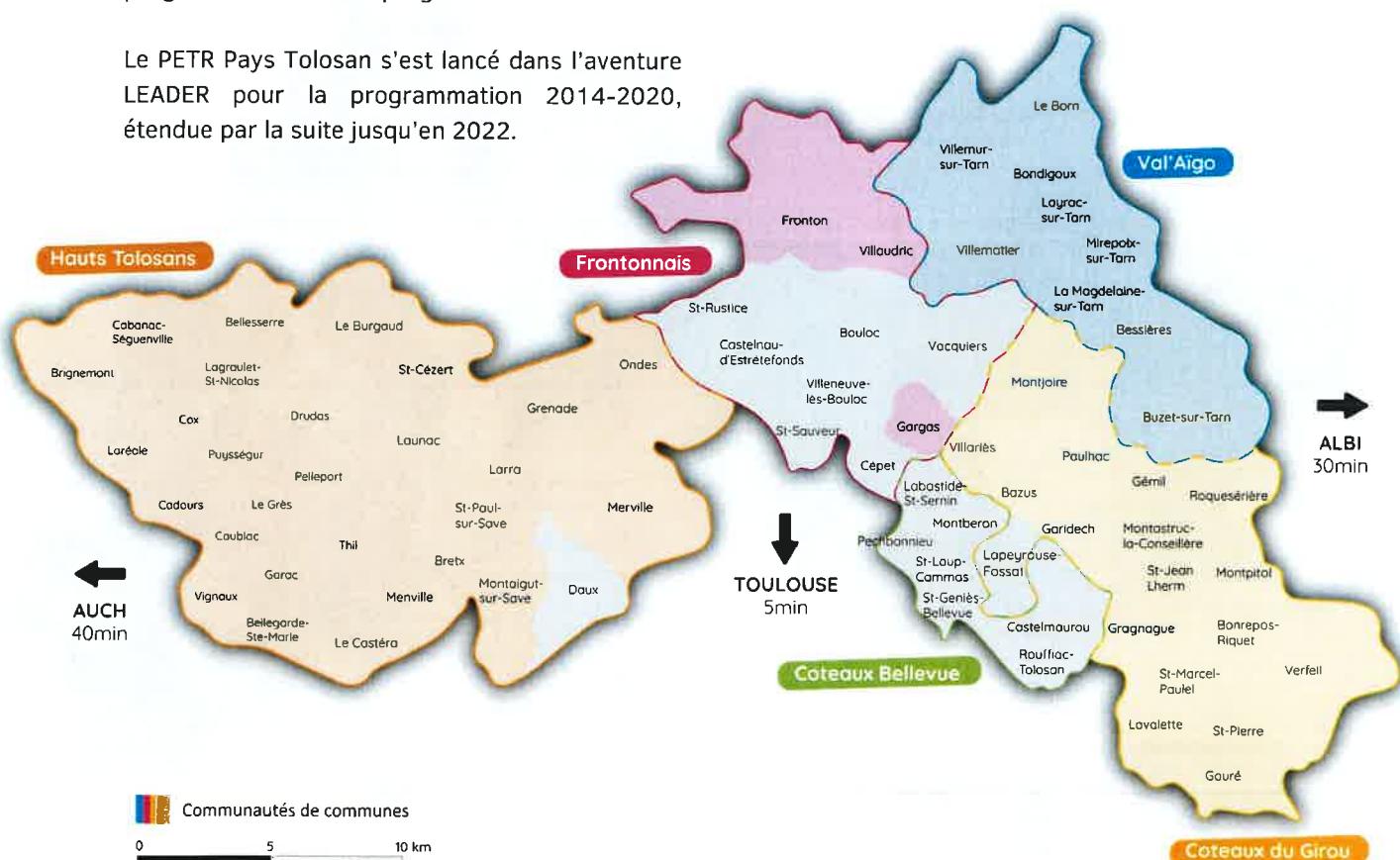
Dans chaque territoire, le programme LEADER est géré par une instance de décision locale associant partenaires publics et privé, le Groupe d'Action Locale (GAL), qui définit une stratégie du programme LEADER et programme les dossiers.

Le PETR Pays Tolosan s'est lancé dans l'aventure LEADER pour la programmation 2014-2020, étendue par la suite jusqu'en 2022.

La stratégie définie par le GAL pour cette génération s'appuie sur le projet de territoire de 2014, actualisé en 2020. La nouvelle programmation (2023-2027) dotée d'une enveloppe de plus de deux millions d'euros doit permettre au territoire de poursuivre le travail engagé sur la précédente programmation.

Le nouveau périmètre du GAL

Pour la période 2023-2027, le périmètre est désormais limité par un critère de « continuité urbaine » édicté par la région. Seize communes (en gris sur la carte ci-dessous), dont l'ensemble de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, ne sont plus que partiellement éligibles aux aides LEADER (éligibles seulement aux actions collectives, ayant pour vocation des dynamiques territoriales supra-communales, or investissements matériels localisés).



La consommation de l'enveloppe 2014-2024 par le territoire

Pour compléter la présentation du programme LEADER, il est utile d'évaluer la consommation du précédent programmé. Remarquons que la répartition par EPCI est légèrement déséquilibrée pour cette première programmation, avec 27 % pour le Frontonnais, 16 % pour les Hauts-Tolosans, 19 % pour les Coteaux du Gireu, 12 % pour les Coteaux Bellevue et 12 % pour le Val'Aigo. Toutefois la part élévee allouée au Frontonnais s'explique également par les nombreuses actions transversales portées par la communauté de communes ou des acteurs privés.

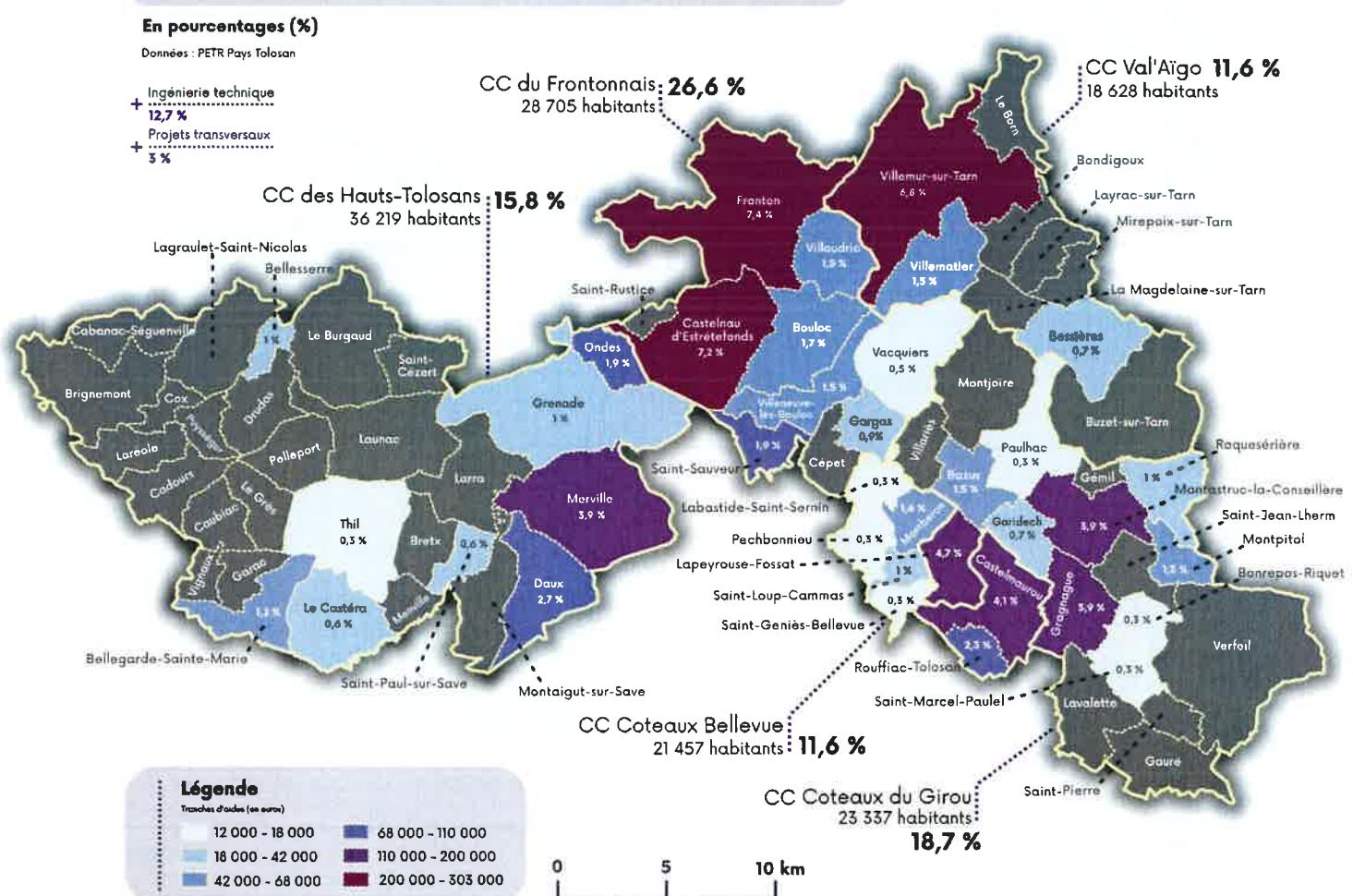
On peut tirer quelques apprentissages de cette première programmation qui confirme le besoin local en investissement pour l'accueil de nouveaux habitants.

Les polarités structurantes comme Castelnau-d'Estréfonds, Fronton et Villemur-sur-Tarn portent de nombreux projets pour leur territoire. Cependant il existe un déficit de connaissance ou de sollicitation chez certaines communes, en particulier les plus petites et les plus rurales (Hauts-Tolosans) mais aussi quelques polarités locales comme Cadours et Verfeil.

Pour la programmation 2023-2027, un des enjeux pour le Pays Tolosan consiste à poursuivre les efforts de communication et d'ingénierie financière/technique auprès de ses territoires afin de répartir l'aide totale apportée.

Consommation de l'enveloppe LEADER par collectivité

MRBETR 0324



Les nouveaux dossiers soumis en comité de sélection

1- Association « Les Théâtrales de Verfeil » - Les Théâtrales de Verfeil - 2023/2024



L'association propose un festival de théâtre amateur en milieu rural (Verfeil et Saint-Pierre) sur trois journées consécutives. Les deux précédentes éditions ont permis de programmer 48 représentations réparties sur trois scènes différentes.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	10 716,58 €
AUTOFINANCEMENT	5 761,64 €
COFINANCEURS PUBLIC	12 330 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	28 808,22 €

2- Association « Guitarensave » - Festival Sav'a Groover - 2024

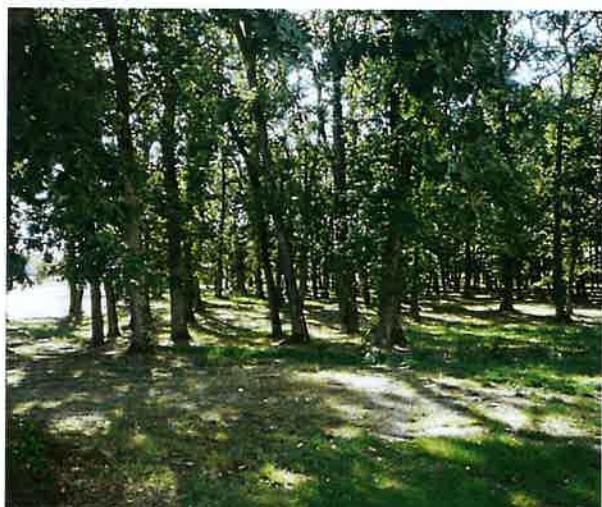
Ce festival de musique propose des artistes pluriculturels essentiellement originaires du département et se tient au cœur de Montaigut-sur-Save. Le festival se déroule sur quatre journées autour d'une projection de film, de spectacles musicaux et des pièces de théâtres.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	5 583,5 €
AUTOFINANCEMENT	3 984,62 €
COFINANCEURS PUBLIC	10 355 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	19 923,12 €



3- Commune de Fronton – Aménagement d'une aire de fitness « Bois de Capdeville »

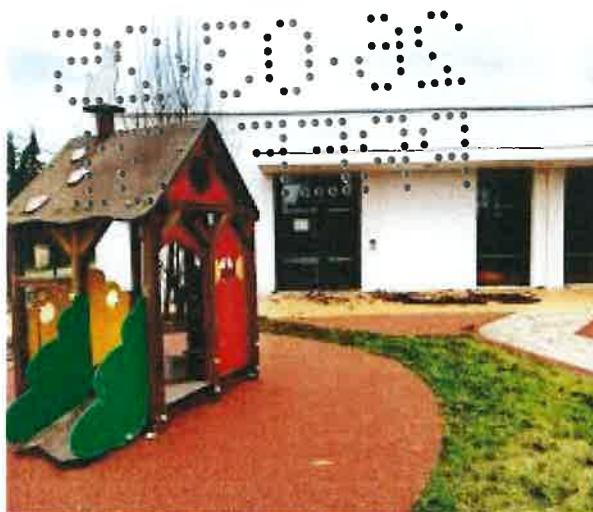


Le bois de Capdeville s'étend sur près de 7 hectares autour de la maison des vins et du tourisme faisant lien entre le lycée et le centre-ville. Ce lieu présente une aire de jeux pour enfants. Le projet consiste à le compléter avec la création d'une aire de fitness en accès libre.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	11 839,30 €
AUTOFINANCEMENT	6 659,60 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	18 498,90 €

4- Communauté de Communes du Frontonnais – Construction d'un Relais petite enfance



Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accompagnement pour les assistantes maternelles, les parents et leurs enfants. Il permet d'organiser des temps d'accueil collectifs. Le lieu d'accueil est un espace de convivialité partagé, de jeux et de paroles favorisant la rencontre et l'échange.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

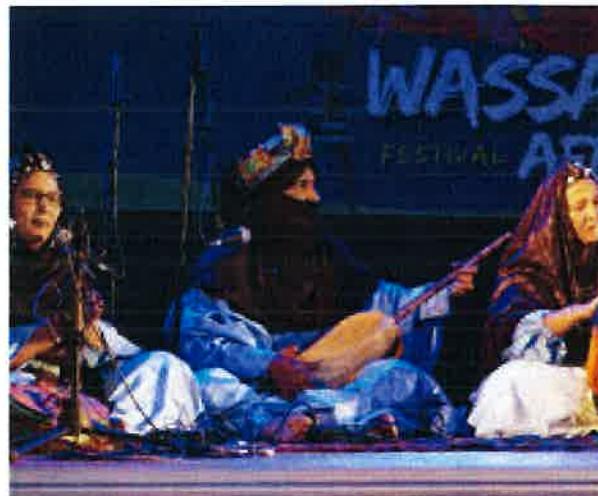
FINANCEMENT LEADER	59 654.7 €
AUTOFINANCEMENT	79 539.6 €
COFINANCEURS PUBLIC	258 503.7 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	397 698 €

5- Association Wassa'n – Festival Wassa'n Africa 2024

Wassa'n Africa est un festival gratuit dédié aux cultures africaines qui se déroule à Launac sur trois jours. Il prend forme à travers un marché artisanal, des concerts, des ateliers (musiques, sculpture etc.) et diverses animations (contes, jeux africains, marionnettes etc)

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	19 151.12 €
AUTOFINANCEMENT	7 737.79 €
COFINANCEURS PUBLIC	11 800 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	38 688.91 €



6- PETR Pays Tolosan – Animation du Projet Alimentaire du Territoire



Le PAT du Pays Tolosan est construit autour de 4 axes : la justice sociale, l'environnement, l'éducation alimentaire, la mise en valeur du patrimoine alimentaire. C'est l'outil d'animation d'une politique agricole et alimentaire locale pour aider à la mise en œuvre de la loi EGALIM. Le PAT Pays Tolosan vient d'être reconnu PAT de niveau 2 par le ministère de l'Agriculture

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	30 720 €
AUTOFINANCEMENT	17 820 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	48 000 €

7- Communauté de Communes des Hauts-Tolosans – Achat et remise en état des podiums



La CCHT dans une politique de mutualisation et de solidarité met à disposition auprès des communes de l'intercommunalité des podiums pour la réalisation de leurs festivités et manifestations diverses. Pour cela, deux podiums ont bénéficié d'une remise en état tandis que deux autres ont été achetés.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	23 400 €
AUTOFINANCEMENT	9 360 €
COFINANCEURS PUBLIC	14 040 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	48 600 €

8- Commune de Villaudric – Aménagement d'une maison médicale

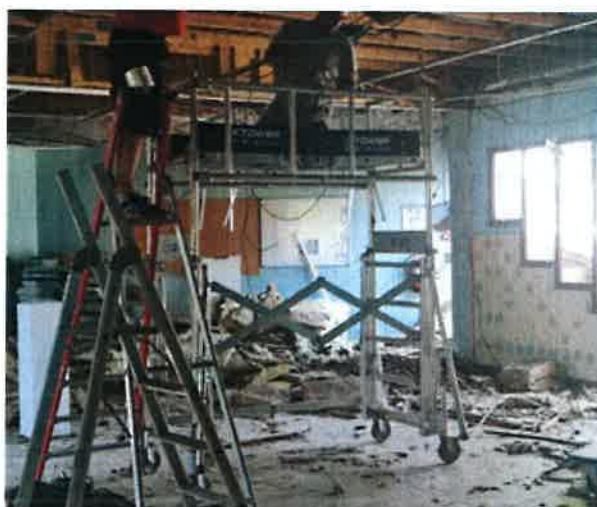
L'offre médicale à Villaudric est en souffrance à la suite des départs de médecins installés dans la commune. Afin de contrebalancer cette dynamique, la commune a construit cinq espaces médicaux et paramédicaux pour compléter l'offre médicale.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	60 000 €
AUTOFINANCEMENT	232 845 €
COFINANCEURS PUBLIC	106 800 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	399 645 €



9 - PETR Pays Tolosan – Animation « Conseil en énergie »



Le « Conseil en Energie » consiste à la mutualisation d'une compétence et d'une expertise énergie entre plusieurs collectivités n'ayant pas la taille suffisante pour embaucher un technicien spécialisé. Il accompagne les collectivités dans leurs réflexions stratégiques de rénovation du bâti public local et de l'impulsion d'ENR.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	15 482,56 €
AUTOFINANCEMENT	8 870,64 €
ETAT - FONDS VERT	20 000 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	44 353,20 €

10 - Communes de Fronton – Aménagement d'abris vélos



Dans le cadre d'une étude urbaine à la mobilité douce, des réunions publiques ont été organisées et ont montré la nécessité de compléter les ouvrages de voiries par des modules de protection de vélos. Le projet consiste ainsi à l'achat de trois abris disposés dans des sites stratégiques (Centre-ville, lycée et site sportif de Matabiau).

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	11 244 €
AUTOFINANCEMENT	5 622 €
COFINANCEURS PUBLIC	11 244 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	28 110 €

11 - Les arts au Soleil – Festival « Danses et Musiques pour tous »

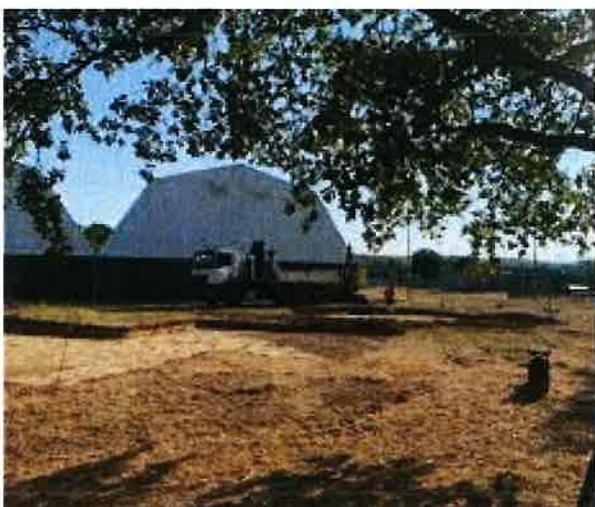
Ce festival créé en 2010 a pour objectif de proposer dans un village rural, une semaine de découvertes de danses et musiques du monde. Cela se traduit par des stages et des spectacles dans une ambiance conviviale et familiale.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	14 119,10 €
AUTOFINANCEMENT	6 640,30 €
COFINANCEURS PUBLIC	12 440,73 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	33 200,16 €



12 - Bessières – aménagement plaine de Balza



La Ville de Bessières dispose d'un poumon vert proche du Centre-Ville très apprécié des habitants. Quelques installations ayant été faites cet été et ayant eu un franc succès, il est prévu d'aménager cette plaine de Balza avec des nouvelles installations réfléchies avec le Conseil Municipal des Jeunes de Bessières. Les installations sont prévues en Juin 2025

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	60 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	23 537,67 €
COFINANCEURS PUBLICS	11 877,33 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	95 415,00 €

13 - Jardins du Girou – Ecopôle alimentaire



Animation permanente et coordination auprès d'une grande diversité d'acteurs, coopération afin de cristalliser autour de projets concrets (pôle légumier bio, Relais Cocagne) qui nécessitent une transversalité de compétences et de partenaires pour leur mise en place.

PAT 2024

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	36 912,02 €
AUTOFINANCEMENT	13 182,87 €
COFINANCEURS PUBLIC	15 819,44 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	65 914,33 €

14 - Jardins du Girou – Mieux manger pour tous en Pays Tolosan

Le nouveau projet proposé par les Jardins du Girou à partir d'octobre 2024 doit permettre de poursuivre les travaux et réflexions engagés et de structurer les circuits alimentaires de proximité pour une meilleure accessibilité alimentaire au sein du Pays Tolosan. Il vise à favoriser la mobilisation citoyenne pour une alimentation durable, en s'appuyant notamment sur le collectif créé lors de la 01ère phase du PAT mais en l'élargissant à l'ensemble de la population locale.



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	20 000 €
AUTOFINANCEMENT	10 000 €
COFINANCEURS PUBLIC	15 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	45 000 €

15 - PETR Pays Tolosan – Projette-toi vert... en Pays Tolosan 2023

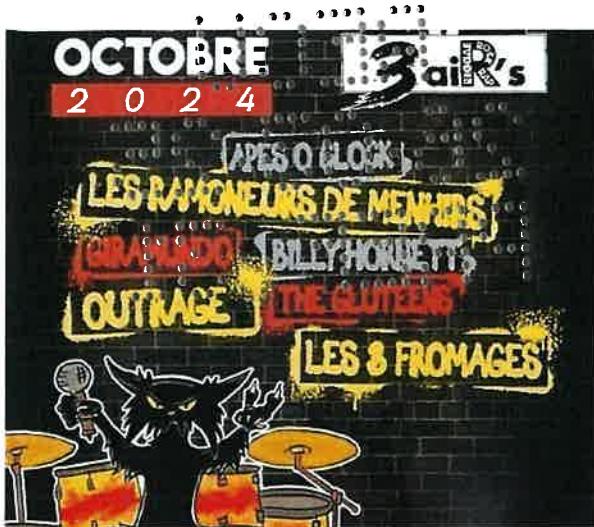


Sensibilisation de la population locale et notamment les jeunes aux enjeux du changement climatique et au gaspillage alimentaire avec l'intervention d'un FabLab itinérant proposant des ateliers sur une semaine et la clôture de la semaine par une projection suivie d'un débat.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	10 051 €
AUTOFINANCEMENT	5 653,70 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	15 704,70 €

16 - Espace Jeunes – Festival 3 aiR's 2023/2024



Ce festival anime culturellement le territoire au travers d'un projet pédagogique en direction d'un public adolescent (à partir du CM1/CM2). Un staff adulte et des animateurs encadrent les jeunes sur la création de l'évènement tous les ans, impliquant chacun au niveau qui lui est accessible. Cet évènement permet aux habitants du secteur et d'ailleurs d'avoir un accès pratique et peu onéreux à un festival d'ampleur significative.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	21 293,20 €
AUTOFINANCEMENT	9 448,30 €
COFINANCEURS PUBLIC	16 500,00 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	47 241,50 €

17 - Fronton – ALAE ALSH école maternelle Garrigues

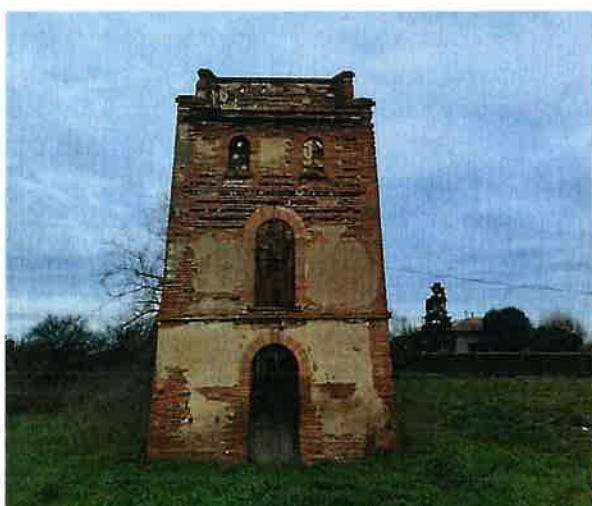
L'opération de l'ALAE ALSH s'inscrit dans le projet global de construction d'une nouvelle école maternelle



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	60 000 €
AUTOFINANCEMENT	147 471,24 €
COFINANCEURS PUBLIC	184 872,26 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	392 343,50 €

18 - Elodie Brial – Rénovation pigeonnier



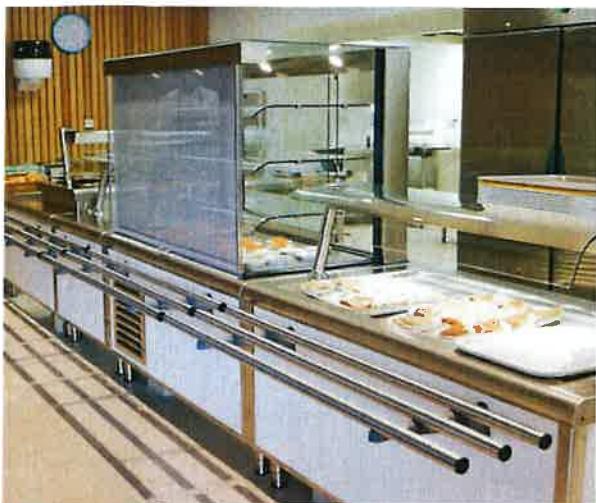
Le pigeonnier de la famille Brial est visible depuis la route et depuis un sentier emprunté par les randonneurs et notamment depuis l'ancienne voie de chemin de fer.

Les propriétaires souhaitent réhabiliter le pigeonnier afin qu'il puisse être apprécié de tous et qu'il fasse partie des éléments remarquables du paysage mervillois.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	25 122,53 €
AUTOFINANCEMENT	10 030,77 €
COFINANCEURS PUBLIC	15 001,54 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	50 153,84 €

19 - Montaigut sur Save – équipement de la restauration scolaire



L'opération LEADER vise à soutenir la Commune dans sa démarche vertueuse d'amélioration de son service de restauration scolaire, en l'aider à l'équiper la cuisine de sa nouvelle restauration scolaire en vue de faire appel à de plus en plus de produits frais, locaux et transformables sur place.

PROJET 19

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	40 000 €
AUTOFINANCEMENT	127 280 €
COFINANCEURS PUBLIC	98 427 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	265 707 €

20 - Montaigut sur Save – aménagement d'une salle associative mutualisée

L'opération LEADER vise à proposer de nouvelles salles à son réseau associatif qui est en demande constante pour développer de nouvelles activités. Ces nouveaux espaces permettront de contribuer à maintenir un centre-bourg attractif et une offre culturelle de proximité en favorisant la mixité sociale intergénérationnelle entre anciens et nouveaux habitants

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	60 000 €
AUTOFINANCEMENT	46 493 €
COFINANCEURS PUBLIC	70 995 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	177 488 €



21 - Usinotopie – Culture pour tous en Val'Aïgo



L'association L'Usinotopie est un lieu de fabrique et de création dédié aux arts de la marionnette et au théâtre d'objet. Elle accueille des compagnies en résidence pour la fabrication de marionnettes et la création de spectacles.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	13 861,10 €
AUTOFINANCEMENT	15 465,28 €
COFINANCEURS PUBLIC	48 000 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	77 326,38 €

22 - PETR Pays Tolosan – Les routes du Patrimoine



Réalisation de 3 livrets, chacun décliné en deux point de départ afin de favoriser l'appropriation et le tuiage sur le Pays Tolosan. De la conception des énigmes, des visuels, en réalisation des supports puis en réalisation d'un kit media, aux impressions des livrets pour distribution aux offices de tourisme du territoire

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

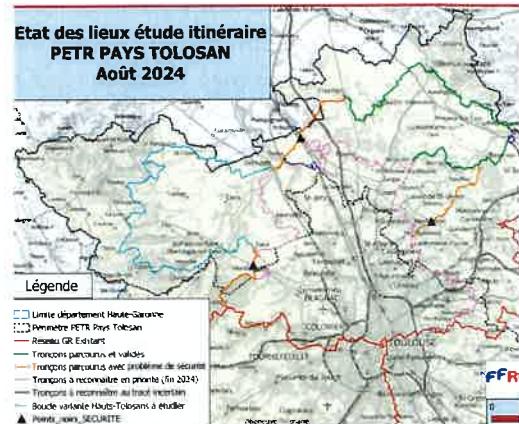
FINANCEMENT LEADER	13 916,16 €
AUTOFINANCEMENT	7 827,84 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	21 744 €

23 - PETR Pays Tolosan – La dorsale tolosane

Etude d'un Arc Tolosan passant par les principales cités, complément aux GR®46 et GR®653, complété par des liaisons intérieures pour découvrir d'autre portions du territoire et d'accéder directement au GR® Métropolitain de Toulouse. Le but sera d'identifier les actions détaillées et les moyens de leur mise en œuvre afin de préserver le caractère rural du territoire, ainsi que la mise en lumière de ses attraits touristiques et culturels.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	20 000 €
AUTOFINANCEMENT	6 800 €
COFINANCEURS PUBLIC	7 200 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	34 000 €



24 - CCF – étude schéma directeur cyclable



Le schéma devra permettre de créer des itinéraires continus, sécurisés et optimisés pour la pratique du vélo utilitaire et de loisir. Il sera construit au travers plusieurs phases de travail, d'un diagnostic des mobilités à un plan d'actions avec PPI associé, en application d'une stratégie pré-opérationnelle

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	10 627,50 €
AUTOFINANCEMENT	7 085 €
COFINANCEURS PUBLIC	17 715,50 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	35 425 €

25 - PETR Pays Tolosan- Projet culturel en Pays Tolosan 2025

Le Pays Tolosan porte un projet d'éducation artistique et culturel. Il s'appuie sur les forces vives locales au travers d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des Communautés de Communes du territoire dans le but de sensibiliser au travers d'actions d'éducation à l'art musical, d'éveil, de sensibilisation et découverte du saxophone.

Via un quatuor de saxophones professionnel et enseignant, le Pays Tolosan souhaite diffuser sur les communes du territoire un cycle d'animations à visée pédagogique accompagnées d'un concert qui se déroulerait dans un lieu patrimonial remarquable.



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	13 187,15 €
AUTOFINANCEMENT	7 417,78 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	20 604,93 €

26 - Club d'Entreprises du Frontonnais – Professionnalisation du club des entrepreneurs du Frontonnais

Le Club d'Entreprises a été créé fin 2019. Après cinq ans d'existence, il comprend cent adhérents issus des petites et moyennes entreprises. Le dynamisme actuel montre que la croissance va continuer dans les années à venir. Il est important de gérer au mieux cette croissance, en particulier en consolidant les acquis par une professionnalisation du fonctionnement.

Le projet consiste à :

- Améliorer les opérations de communication vers les adhérents
- Prestation de support administratif

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT LEADER	4 250 €
AUTOFINANCEMENT	3 400 €
COFINANCEURS PUBLIC	9 350 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	17 000 €





3.1 L'alimentation - Le Projet Alimentaire Territorial

Préoccupés par le volet alimentaire lors de l'élaboration de leur Projet de territoire, les élus du PETR ont souhaité poursuivre la démarche et se sont engagés en 2021 dans la première phase d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)(2021-2024). En effet, le territoire est particulièrement concerné par **l'augmentation de la demande en restauration collective scolaire** (résultant de sa croissance démographique) ainsi que par la vocation d'une pluralité d'acteurs

publics et privés de **développer le maraîchage bio et local**.

Ainsi, le PAT du Pays Tolosan priviliege une approche globale du système alimentaire qui s'articule autour des thématiques suivantes : **la justice sociale, l'environnement, l'éducation alimentaire, la mise en valeur du patrimoine alimentaire, l'atteinte des objectifs de la Loi Egalim et la contractualisation entre les territoires urbain et rural.**

3.1.1 Le cadre réglementaire en vigueur

Les PAT sont le bras armé de la politique publique de l'alimentation portée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) à l'échelle des collectivités territoriales, aussi bien techniquement que financièrement. Issus de la deuxième phase du **Programme National pour l'Alimentation** (PNA) lancée en 2014, ils sont définis aux articles L.1 et L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime (CRPM).

En particulier, ils constituent un des leviers pour la mise en œuvre de la loi Egalim (2018) dans les cantines.

Depuis 2024, c'est par la **Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat** (SNANC) que s'exprime cette politique, qui remplace et synthétise le PNA et les autres programmes transversaux avec lesquels les PAT s'articulaient jusqu'alors .

3.1.2 Le bilan synthétique du PAT

L'animation du territoire

Le bilan du PAT sur la période 2021-2024 est satisfaisant au vu de son envergure modeste à son lancement. **Un nombre croissant d'acteurs du territoire** (associations, communes, producteurs, restauration collective) se sont mobilisés au fil de l'eau et continuent de s'impliquer autour des thématiques principales de l'alimentation qui concernent le territoire.

Le PAT a permis de **coordonner l'action publique** et privée pour des projets d'animation territoriale, de service et de production de denrées. Des signaux, vocations et évolutions pour une alimentation plus durable portés par la société civile, les acteurs sociaux et les acteurs territoriaux ont été mis en lumière par la réunion

de **l'ensemble des acteurs** autour d'une même table et la **réalisation de projets en commun** lorsque c'est possible.

L'animation du territoire a **impulsé avec succès une dynamique durable** par la création d'un **collectif** autour de l'alimentation en charge d'**identifier les problématiques du territoire** et de **dégager de nouvelles pistes de réflexion** sur lesquelles travailler à l'avenir.

Les producteurs restent les acteurs les plus difficiles à mobiliser, néanmoins le PAT a permis de **favoriser le développement de la filière maraîchères bio locale** grâce à son partenariat avec Cocagne Haute-Garonne et ses différents « jardins ».

Les projets financés

Les fonds du plan « France Relance » pour le soutien aux investissements ont donné au PETR l'opportunité d'accompagner sur la période 2021-2023 **10 projets** qui ont tous été menés à leur terme par leurs porteurs, soit 641 000 euros de travaux subventionnés à hauteur de 323 000 euros.

L'ensemble de ces projets répondent aux enjeux mis en exergue par le Projet de territoire du PETR sur la période 2021-2026 et s'inscrivent dans les 4 axes du PAT. Il s'agit pour certains de projets structurants pour l'ensemble du territoire, pour d'autres de projets locaux.

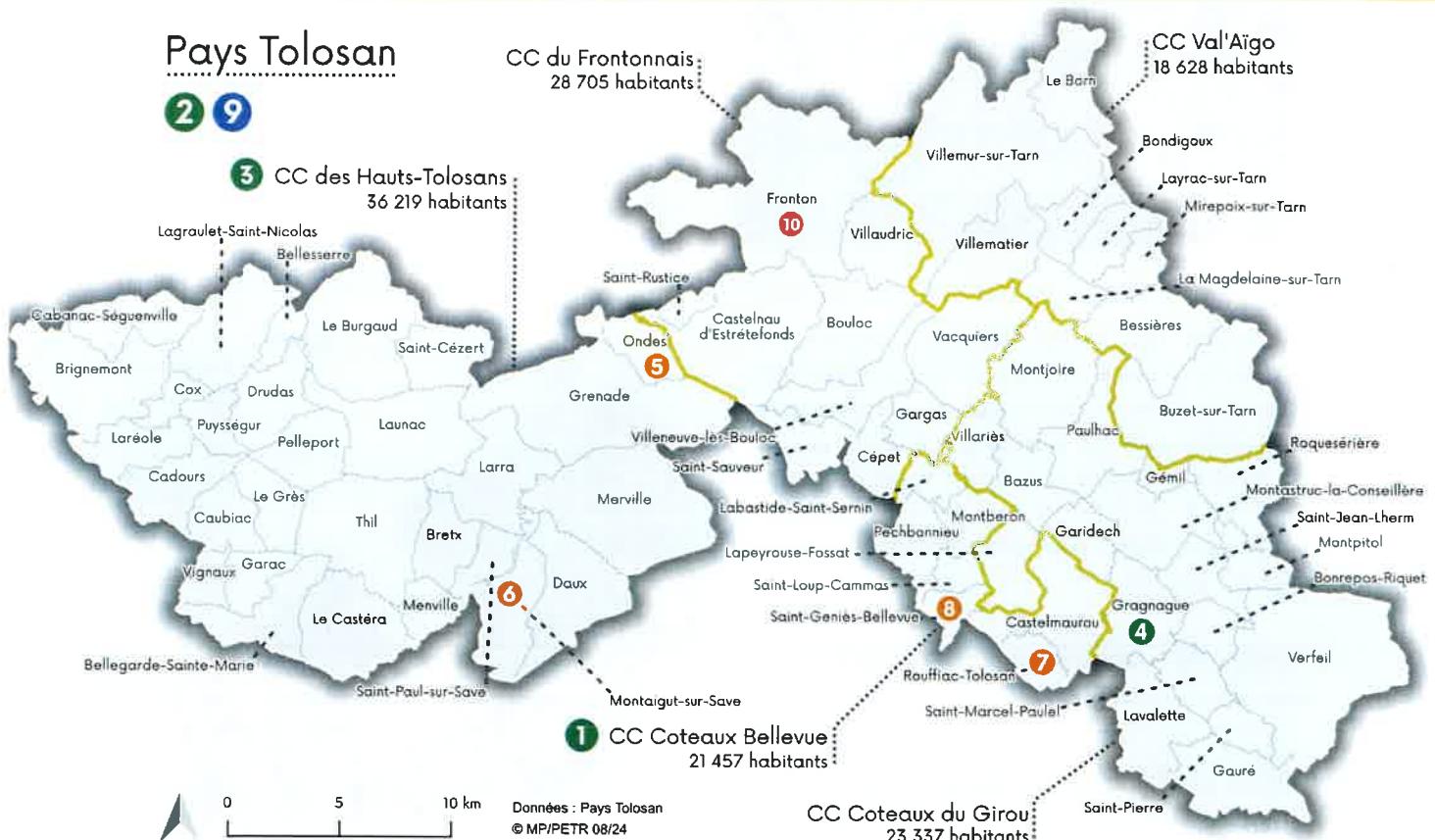
3.1.3

la cartographie des actions menées

Pays Tolosan

2 9

3 CC des Hauts-Tolosans
36 219 habitants



La transformation de l'agriculture du territoire

Faire face au changement climatique

1

Diagnostic agricole et foncier intercommunal de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue

3

Espace test maraîchage bio des Hauts Tolosans : acquisition d'une serre pour accueillir un cinquième porteur de projet

2

Étude du territoire pour favoriser l'orientation du foncier privé agricole vers le maintien de l'agriculture, la diversification des productions et l'installation

4

Pôle légumier bio en Pays Tolosan

L'accompagnement de la restauration collective

Pour une alimentation locale, durable et saine

5

Étude de faisabilité pour l'implantation d'une légumerie sur le lycée agricole d'Ondes

6

Étude de faisabilité pour la création d'une régie agricole à Montaigut-sur-Save

7

Étude pré-opérationnelle pour la construction d'un restaurant scolaire en règle à Rouffiac-Tolosan

8

Un cuisinier à la cantine à Saint-Génies-Bellevue

L'accessibilité de l'alimentation durable

Pour une alimentation pour tous

9

L'accès à l'alimentation saine et durable - animations

Le renforcement de la cohésion territoriale

Pour un territoire plus résilient

10

« Halle gourmande » de Fronton : rénovation de la halle couverte

Les projets financés en images

1- Logis

1.1- S.A.C. Tordir du Cirou - Pôle légumier bio du Pays Tolosan



Il a été financé l'aménagement d'un bâtiment à usage agricole (Logistiques, espaces réfrigérés pour le stockage des légumes) et l'animation du site (formations/ animations, commercialisation demi-gros pour développer les débouchés vers la restauration collective).

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

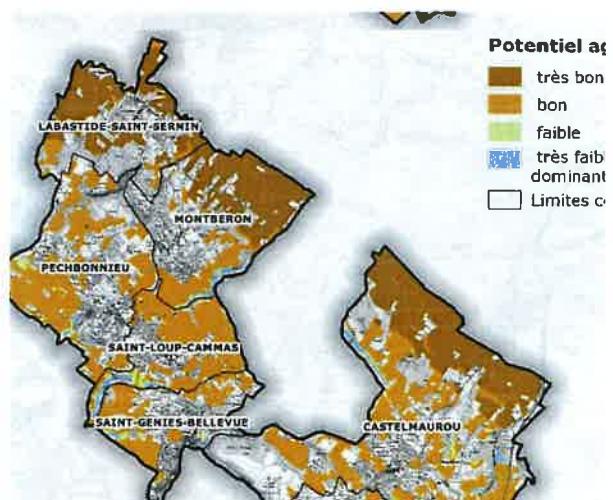
FINANCEMENT PAT	131 378.57 €
AUTOFINANCEMENT	119 439.72 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	250 818.29 €

2- Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue - Étude sur le foncier agricole

Au cours des trente dernières années, la croissance urbaine a fait progressivement reculer l'agriculture, les surfaces agricoles représentent aujourd'hui 40% du territoire. L'étude a permis de mettre en avant les enjeux agricoles sur le territoire et de faire émerger des orientations et actions à engager pour préserver et développer l'activité agricole.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	14 742 €
AUTOFINANCEMENT	6 318 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	21 060 €



3- Communauté de Communes des Hauts-Tolosans - Acquisition d'une serre



La communauté de Communes des Hauts Tolosans est maître d'ouvrage de l'espace Test maraîchage bio sur la commune de Grenade. La collectivité a souhaité installer un cinquième porteur de projet sous la condition d'acquérir une serre supplémentaire. L'espace test maraîchage bio permet aux porteurs de projets de se mettre en situation professionnelle en milieu agricole. C'est un tremplin vers le métier de maraîcher.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	3 520 €
AUTOFINANCEMENT	5 280 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	8 800 €

4- Lycée professionnel d'Ondes - Étude de faisabilité d'un projet de légumerie



Le lycée d'Ondes dispose d'une exploitation agricole de 100 ha orientée grandes cultures et se situe sur une zone agricole très développée. Le projet a consisté à étudier la faisabilité d'un projet de légumerie réunissant tous les acteurs locaux.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	11 200 €
AUTOFINANCEMENT	4 800 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	16 000 €

5- Fronton - Création d'une halle gourmande

La halle de Fronton accueille depuis 2018 le marché des producteurs. Cet espace essentiel au bien vivre des Frontonnais et mise en valeur des producteurs locaux était dans un mauvais état. Il a été financé la rénovation d'une partie de la Halle

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	20 843.15 €
AUTOFINANCEMENT	54 916.85 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	75 760 €



6- Montaigut sur Save - Étude de faisabilité de régie agricole



La commune a souhaité lancer l'étude de faisabilité de création d'une régie agricole pour approvisionner en circuit court son restaurant scolaire.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	16 320.05 €
AUTOFINANCEMENT	6 994.32 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	23 314.37 €

7- Rouffiac-Tolosan - Étude de faisabilité d'un projet de restaurant scolaire

Face à une augmentation du nombre d'élèves et au besoin de construire un nouveau restaurant scolaire. La commune a souhaité étudier la faisabilité d'un restaurant scolaire en régie.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	20 843.15 €
AUTOFINANCEMENT	54 916.85 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	75 760 €



8- Saint-Génies Bellevue - "Un cuisinier à la cantine"



Face à une augmentation du nombre d'élèves et au besoin de construire un nouveau restaurant scolaire. La commune a souhaité étudier la faisabilité d'un restaurant scolaire en régie. Il a été financé en complément l'acquisition du mobilier pour équiper la nouvelle cuisine en régie.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	61 108.08 €
AUTOFINANCEMENT	85 303.27 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	146 411.35 €

9- Terres de Liens - Étude sur le foncier privé du Pays Tolosan

En complément de l'étude portée par la CCCB et la Chambre d'Agriculture. L'association Terres de Liens a souhaité étudier les caractéristiques de l'agriculture en Pays Tolosan par un état des lieux des propriétaires, des fermages, des comportements, etc. Cette étude a permis d'apporter des enseignements et hypothèses sur l'activité agricole actuelle et future.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	27 733.86 €
AUTOFINANCEMENT	6 933.47 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	34 667.33 €



10- PETR Pays Tolosan - Animation "acteurs de l'alimentation équitable"



En tant que porteur du programme PAT, le PETR a proposé d'accompagner un collectif d'acteurs locaux de l'alimentation équitable. Il a été financé l'animation d'un réseau des acteurs de l'alimentation équitable avec l'accompagnement de deux éditions de la "Faites des Fourchettes Solidaires" et du forum de l'alimentation en Pays Tolosan.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	14 000 €
AUTOFINANCEMENT	6 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	20 000 €

Tourisme - Phase 1 de l'étude de faisabilité d'une
dorsale pédestre

3.2

Le séminaire tourisme organisé à la Maison des Vins et du Tourisme de Fronton a permis de définir des actions dont l'étude de faisabilité d'un cheminement pédestre maillant le territoire du Pays Tolosan. Cette étude vise à la création d'une dorsale, intégrant tous les points d'intérêt et du patrimoine, de manière à proposer un véritable réseau d'itinérance interconnecté s'appuyant sur leur intérêt ou leur pertinence.

En développant l'itinérance douce, il s'agit d'enrichir l'offre touristique en apportant une plus-value en termes d'image et de services. La dorsale permettra de se déplacer sur des temps plus longs et donc de rester plus longtemps sur le territoire. Elle doit relier toutes les parties du PETR Pays Tolosan, en proposant des variantes d'itinérances sur des parcours déjà existants.

Elle doit également pouvoir s'ajuster avec les territoires voisins (Gers, Tarn et Garonne, Tarn et métropole toulousaine) qui comptent notamment des Grands Sites Occitanie, pour intégrer une dimension d'itinérance interdépartementale voire régionale. Cette inscription dans ce schéma plus large permettra au Pays Tolosan d'être positionné comme point central des randonnées et itinéraires du midi toulousain.

La mission consiste à réaliser, pour le PETR Pays Tolosan, une étude programmatique sur une dorsale structurant et articulant l'offre touristique de chaque communauté de communes

La prestation a été confiée au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Haute Garonne fin 2023 pour une livraison fin 2024.



3.3 L'énergie - Le Conseil en Énergie



Destiné aux communes et communautés de communes, du PETR Pays Tolosan, le Conseil en Énergie est un service d'accompagnement à la maîtrise énergétique des bâtiments publics qui a pour finalité de soutenir la transition énergétique du territoire. Il est animé par un conseiller généraliste de l'énergie dont le

rôle est d'appuyer les collectivités avant, pendant et après leurs projets. Ce service, cofinancé par les fonds européens LEADER, par le PETR et ses intercommunalités, permet de mutualiser les coûts d'ingénierie et de mettre à disposition des collectivités du territoire une expertise énergétique gratuite et libre d'accès.

Pourquoi ?

Les collectivités locales sont au cœur des enjeux énergétiques. Plus de 80 % de la consommation énergétique provient des bâtiments publics. Pour l'environnement comme pour la société, « le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction » selon le Ministère de l'énergie en 2020.

Ses missions dans le territoire

Le conseiller prodigue des conseils indépendants en économie d'énergie, développement des énergies renouvelables et rénovation durable du patrimoine communal :

- Analyser et optimiser les dépenses énergétiques ;
- Visiter les bâtiments les plus énergivores ;
- Prioriser les besoins et proposer de passer à l'action avec des projets performants ;

- Faire circuler les informations utiles sur les différents choix techniques, les dispositifs de financement et les réglementations qui ne cessent d'évoluer ;
- Sensibiliser et tenter de faciliter la mise en place d'ENR.

Ses missions auprès des collectivités

Le Conseil en Énergie peut être sollicité dans le cadre d'un **conventionnement avec le PETR** ou **ponctuellement**. Il accompagne les communes tout au long de leurs démarches, à différents stades pour :

1. Établir le diagnostic thermique et énergétique d'un ou plusieurs bâtiments, en particulier pour évaluer l'opportunité d'un projet de rénovation éventuel ;
2. Connaitre le potentiel photovoltaïque des bâtiments et en évaluer l'opportunité financière ;
3. Définir ainsi une stratégie d'amélioration énergétique d'un bâtiment ou du patrimoine communal.



1. Établir le diagnostic thermique et énergétique d'un ou plusieurs bâtiments, en particulier pour évaluer l'opportunité d'un projet de rénovation éventuel ;
2. Accompagner les recherches de subventions (ingénierie financière) et notamment l'émargement aux fonds LEADER ;
3. Conseiller les collectivités tout au long de leurs démarches par l'analyse d'audits énergétiques et l'évaluation des devis ;
4. Suivre l'avancement des travaux.



1. Établir le diagnostic thermique et énergétique d'un ou plusieurs bâtiments, en particulier pour évaluer l'opportunité d'un projet de rénovation éventuel ;
2. Accompagner les recherches de subventions (ingénierie financière) et notamment l'émargement aux fonds LEADER ;
3. Sur convention uniquement : Conseiller les collectivités tout au long de leurs démarches par l'analyse d'audits énergétiques et l'évaluation des devis ;
4. Piloter la consommation énergétique des bâtiments sur le long terme.

3.3.1 Le Conseil en Énergie par l'exemple

Lancé en 2019,
le Conseil en
Énergie du Pays
Tolosan c'est en
2024 →

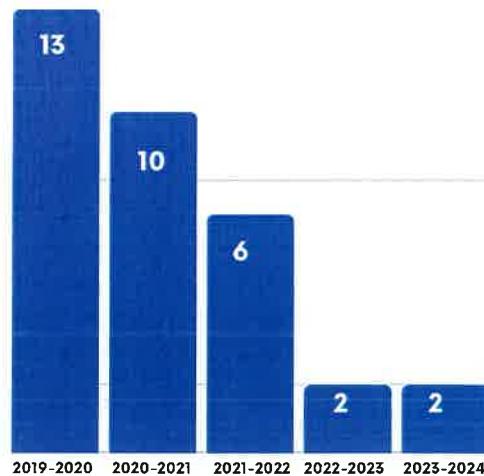
31 communes conventionnées
113 actions d'accompagnement
390 bâtiments suivis

91 sites Décrets Éco-Énergie
Tertiaire recensés sur le
territoire
12 pré-diagnostic

Le suivi des conventions

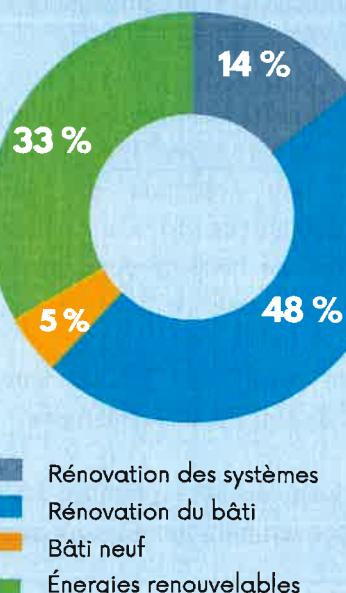
Depuis le lancement du service, une trentaine de communes ont conventionné avec le PETR. Ramené à la population, près de 60 % des habitants bénéficient indirectement de ses services. Le nombre de nouvelles communes qui conventionnent d'années en années tend à se réduire, ce qui est attendu. Toutefois, on peut souhaiter à l'avenir que de nouvelles conventionnent, en particulier celles qui travaillent déjà avec le service dans le cadre de missions ponctuelles. Le suivi permet aux communes de contrôler sur le temps long leur consommation à moindre coût.

Conventions signées entre 2019 et 2024

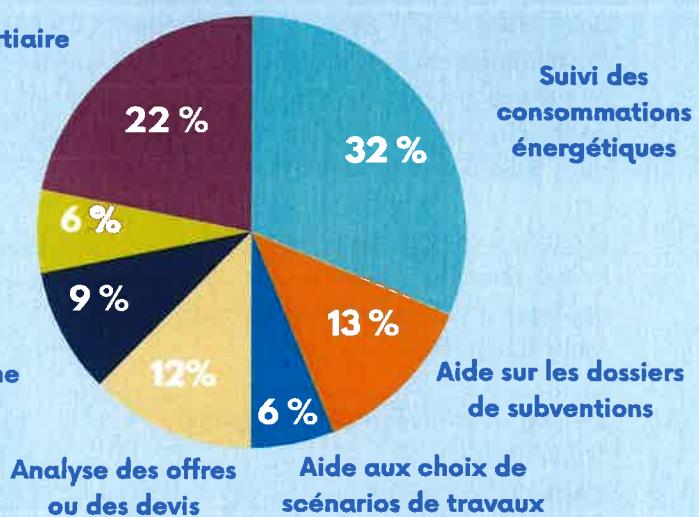


L'accompagnement des collectivités

Par type de travaux



Actions d'accompagnement



Zoom sur : les accompagnements 2024

3.3.2

Quelques exemples d'accompagnements engagés

1- Saint-Génies Bellevue - Projet d'auto-consommation



le conseiller en énergie a accompagné à la réalisation et suivi du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes de Saint Génies Bellevue. les chiffres d'exploitation sont éloquents du retour sur investissement :

- Investissement global : 45 k€ pour 36 kWc
- Économies de facture grâce à l'autoconsommation : entre 15 & 20 k€ / an
- TRI : un peu plus de 3 ans.

2- Caubiac - Projet d'une micro unité d'auto-consommation sur la mairie de Caubiac

Le conseiller en énergie a accompagné à la réalisation et mise en place d'une petite unité de production de 9kWc de panneaux photovoltaïques s'est faite rapidement pour un montant d'environ 20 k€.

Les chiffres mettent en avant un intérêt pour ce type d'unité (en 2024, la production représente 4.6 Mwh) qui permet aujourd'hui à la commune d'être à 50% en autoconsommation.



3- La Géothermie en Pays Tolosan

Le conseiller en énergie accompagne aussi les projets de géothermie. Ce sont en 2024, 6 installations de géothermie en fonctionnement sur le territoire dont 4 pour le chauffage de groupe scolaire et 6 projets en cours qui seront mises en route courant 2025 dont 3 pour des groupes scolaires.

Quelques chiffres pour apprécier le retour sur investissement d'un projet de géothermie appliquée à la rénovation du groupe scolaire de Saint Génies Bellevue:

211 k€ HT d'investissement global

Subventions :

- ADEME : 50 k€
- REGION : 99 k€

Première année d'exploitation : 64 % d'économie d'énergie.

4- Le Décret Tertiaire

Le conseiller en énergie c'est aussi l'expérimentation poursuivi sur l'accompagnement au décret tertiaire sur 2024 et 2025.

Pour mémoire, le décret tertiaire mis en place dans le cadre de la loi ELAN impose aux collectivités locales une réduction de leurs consommation énergétique de 40% d'ici 2030 pour tout bâtiment de + de 1000 m² ou ensemble de bâtiments représentants plus de 1000 m².

En 2024, ce sont plus de 7 communes accompagnés dont 3 de plus de 2000 habitants.

Rappel : Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour déclarer vos consommations énergétiques de 2024.



4.1

Les actions en cours ou à mener en 2025

Le budget du programme d'actions 2025 se compose de nouvelles actions et d'actions en cours ou reportées pour un budget

estimé de 239 948 euros, de recettes sollicitées, de 165 084 euros soit 69 % de taux d'aides publiques.

Organigramme des commissions et de leurs projets

COMMISSIONS

PROJETS

COMMISSION 1

POLITIQUES BOURGS CENTRES ET
ÉVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE

REFONTE DU SITE INTERNET

COMMISSION 2

AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE
ET ÉCONOMIE TOURISTIQUE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)
ÉTUDE DORSALE PHASE 2

COMMISSION 3

TRANSITION ENERGETIQUE ET
ÉCOLOGIQUE, DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET BIODIVERSITÉ

CONSEIL EN ÉNERGIE
RENATURATION - COL3NATUR
NATURE / EAU

COMMISSION 4

ÉQUIPEMENT STRUCTURANT, JEUNESSE,
CULTURE ET PATRIMOINE

LIVRETS D'ACCUEIL
ACTION CULTURELLE

COMMISSION 5

FONDS EUROPÉENS, COOPÉRATION ET
CONTRACTUALISATIONS, POLITIQUES
TERRITORIALES

PROGRAMME LEADER
CONTRAT RÉGIONAL CTO

4.1.1

L'alimentation - le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Recrutement d'un chargé de mission pour assurer l'animation du PAT de niveau 2.
Zone d'intervention du projet : PETR Pays Tolosan

Bénéficiaires: 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan & acteurs privés du système alimentaire.

Dates de début et de fin du projet ; 2025-2027

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Contexte :

Les PAT sont des stratégies reconnues par le ministère de l'Agriculture, issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture (2014). Il existe deux niveaux de reconnaissance :

- Le niveau 1, qui correspond aux projets collectifs émergents, attribué pour une durée de 3 ans non renouvelable (PETR Pays Tolosan lauréat en juillet 2022).
- Le niveau 2, qui correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés (PETR Pays Tolosan en cours de reconnaissance septembre 2024).

Il est attribué pour une période de 5 ans renouvelable.

Bilan du Projet Alimentaire sur la période 2021-2024 :

La labellisation de niveau 1 a permis concrètement au PETR Pays Tolosan de se positionner sur deux AAP qui ont permis le financement du fonctionnement du PAT Pays Tolosan pour un montant de 50 000 euros et l'obtention d'une enveloppe de plus de 320 000 euros pour 12 projets issus du territoire. Ainsi que de permettre aux projets des collectivités locales d'émerger au dispositif régional sur la restauration scolaire (80 000€)

RÉSULTATS ATTENDUS

Le Pays Tolosan a été retenu à l'AAP Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 avec l'obtention d'une enveloppe financière de 60 700 euros octroyée au financement du poste à recruter et en soutien aux 6 projets retenus.

L'enveloppe ne pourra être débloqué que sur justification du recrutement. Outre l'intérêt financier direct et indirect (région), c'est aussi un chargé de missions à la disposition des EPCI sur le sujet de l'alimentation.

Plan prévisionnel du Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 (2025-2026)

dépenses (€)	recettes (€)
frais de fonctionnement *montant forfaitaire du programme leader de 27,6€ * 1607h + 15% de coûts indirects et 5% de frais de déplacement	53 224
	LEADER 44 % <u>avis positif GAL</u>
	23 729
	AAP SNANC 36 % <u>acquis</u>
	18 850
	autofinancement 20 %
	10 645
	total (€) 53 224

La liste des projets lauréats du PAT niveau 2

1- PETR Pays Tolosan - Animation du PAT Pays Tolosan niveau 2 - 2025-2026



Animation, suivi et évaluation de la politique alimentaire en Pays Tolosan par le chargé de mission

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	47 100 €
AUTOFINANCEMENT	21 200 €
COFINANCEURS PUBLIC	37 700 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	106 000 €

2- Jardins des 4 saisons - Aide au fonctionnement 2025

Aide au fonctionnement du chargé de mission sur 2 ans pour l'insertion emploi et installation de maraîchers et l'approvisionnement des restaurations collectives

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	6 000 €
AUTOFINANCEMENT	16 000 €
COFINANCEURS PUBLIC	13 000 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	35 000 €



3- SCIC Jardins du Girou - Recherche reprise site jardins bio du Bacayrou



Poursuite du rôle de coordination du site, chantier d'insertion en maraîchage bio légumier à destination de l'aide alimentaire, des groupements de consommateurs et de la restauration collective.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	5 500 €
AUTOFINANCEMENT	14 500 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	20 000 €

4- Commune de Fronton - Étude restaurant scolaire

Étude de faisabilité pour une restauration scolaire transformation sur place de produits frais

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT	1 000 €
AUTOFINANCEMENT	11 650 €
TOTAL GÉNÉRAL : COÛT DU PROJET	12 650 €



La liste des projets lauréats du PAT niveau 2

1- CIVAM31 - Développement de la manifestation de fermes en fermes



Développement d'un réseau de fermes pratiquant l'accueil
Mise en place de journées d'accueil pour les publics du territoire
Mise en place de visites de fermes et d'animations grand public

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	3 000 €
AUTOFINANCEMENT	4 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	7 000 €

6- Communauté de Communes des Coteaux du Cirou - Animation locale alimentation

Dans le cadre du PLPDMA, des actions pour la réduction des déchets et sur la gaspillage alimentaire sont menées par la C3G

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	1 000 €
AUTOFINANCEMENT	11 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	12 000 €



7- EPFL Ondes - Expérimentation irrigation agrophotovoltaïsme



Expérimentation irrigation maraîchage sous Agrophotovoltaïsme

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	6 000 €
AUTOFINANCEMENT	29 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	35 000 €

8- Commune de Rouffiac Tolosan - Éducation à l'agriculture et ruches écoles

Dans le cadre du PLPDMA, des actions pour la réduction des déchets et sur la gaspillage alimentaire sont menées par la C3G

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

FINANCEMENT PAT 2	500 €
AUTOFINANCEMENT	2 000 €
TOTAL GÉNÉRAL: COÛT DU PROJET	2 500 €



4.1.2

Le tourisme - l'étude de faisabilité d'une dorsale

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Phase 2 de l'étude de faisabilité d'une dorsale pédestre

Zone d'intervention du projet : Pays Tolosan - 13 tronçons identifiés couvrant 188 km

Bénéficiaires: 31 communes et 5 EPCI du

Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet : mai 2025

- 31 décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Contexte :

Lors du précédent vote du Budget, il avait été inscrit et voté à l'unanimité le lancement d'une « étude de faisabilité de création / maillage de chemins / voies irriguant le Pays Tolosan ».

C'est le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne qui a été sélectionné. L'étude a été lancée avec une première phase qui s'est terminée en décembre 2024 et sera suivie en 2025 par la production des fiches actions par tronçons (cf annexe 4.1.2).

Bilan de la phase 1 de l'étude :

L'étude a consisté à construire des tronçons reliant les principales cités du territoire du PETR

Pays Tolosan en utilisant au maximum les sentiers PR ou GR® existants, inscrits ou non au PDIPR. Les 5 EPCI et leur OT ont été consultés pour s'assurer de la validité des PR et pour obtenir les informations touristiques nécessaires (lieux d'intérêt, hébergements, etc...).

Les communes de départ et d'arrivée ont été choisies en fonction de leur intérêt pour les randonneurs : tronçons d'environ 20km, accès en transport en commun, parking, intérêt touristique, ravitaillement etc...

Le parcours est divisé en 13 tronçons couvrant les 188km de cet Arc Tolosan.

RÉSULTATS ATTENDUS

La phase 2 de l'étude doit permettre de produire des fiches actions des tronçons avec pour objectif :

- Rédaction de fiches actions programmatiques avec évaluation financière des actions.

- Contexte et problématique de l'action, objectifs poursuivis, contenu détaillé de l'action, échéancier, dispositif d'animation et de concertation
- Évaluation financière et pistes de financement

Plan prévisionnel de l'étude de faisabilité d'une dorsale pédestre

dépenses (€)	recettes (€)
étude d'opportunité - phase 1 (réalisée en 2024)	24 000
fiches-action - phase 2 (2025)	10 000
total (€) en 2025	10 000
DET 2024 <u>aide notifiée</u>	7 200
LEADER <u>avis positif GAL</u>	20 000
autofinancement - 20 %	6 800

Exemples de GR de Pays

GR® et GR® de Pays sont des marques déposées par la FFRandonnée, elles désignent les itinéraires identifiés sous le nom de «GR®», balisés de marques blanc-rouge ; et sous le nom de «GR® de Pays», balisés de marques jaune-rouge.

Région Centre-Val de Loire - Le GR® de Pays Sur les Pas des Maîtres Sonneurs



Région Occitanie - Le GR de Pays Tour du Biros

Deux GR de pays en Couserans vous permettent en 4 ou 5 jours d'immersion en montagne de vous extraire de votre quotidien, tout en vous imprégnant d'une nature sauvage et d'un mode de vie parfois idyllique, parfois douloureux pour ses habitants.

Le Tour du Biros est la boucle initiatrice par excellence permettant de découvrir la randonnée dans un cadre naturel exceptionnel, idéal entre amis ou en famille (enfants à partir de 8 ans). Pour les plus téméraires, il est possible sans trop de difficultés de gravir le Pic du Crabère culminant à 2629m.

Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leur reproduction non autorisée, ainsi que des marques GR® et GR® de Pays constituent une contrefaçon possible de poursuites.

Région Centre-Val de Loire - Le GR® de Pays Sur les Pas des Maîtres Sonneurs

D'une longueur de 185 km, ce sentier traverse trois départements (l'Allier, le Cher et l'Indre) pour retracer l'itinéraire des sonneurs de Cornemuses, décrit par George Sand dans son roman Les Maîtres Sonneurs.

Entre chemins creux, ruisseaux cascadant sur les roches, maisons en pierre, forêts épaisses et mystérieuses, et paisibles troupeaux de pâturage, ce GR® de Pays sait émerveiller les marcheurs.



Région Nouvelle Aquitaine - Le GRP du Pays de Fénelon Périgord Noir



C'est un chemin de grande randonnée qui traverse les 17 communes du Pays de Fénelon ainsi que la commune voisine de Groléjac. Il s'agit d'une boucle de randonnée pédestre en itinérance de plus de 175 km, homologué par la FFRandonnée.

Que vous soyez un passionné de randonnée chevonné ou un amateur avide de nouvelles aventures, notre itinéraire de grande randonnée vous offre une expérience inoubliable en Périgord Noir !

4.1.3 L'énergie – le conseil en énergie

PETR

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Poursuite du service de conseil en énergie

Zone d'intervention du projet : Communes et EPCI du Pays Tolosan

Bénéficiaires: 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet ; 2025 – 31 décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Contexte :

Destiné aux communes et communautés de communes du PETR Pays Tolosan, le conseil en énergie est un service d'accompagnement à la maîtrise énergétique des bâtiments publics qui a pour finalité de soutenir la transition énergétique du territoire. Il est animé par un conseiller généraliste de l'énergie dont le rôle est d'appuyer les collectivités avant, pendant et après leurs projets.

Les collectivités locales sont au cœur des enjeux énergétiques. Plus de 80 % de la consommation énergétique provient des bâtiments publics. Pour l'environnement comme pour la société, « le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction » selon le Ministère de l'écologie en 2020.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le dispositif prend en ampleur d'année en année. Il est souvent demandé par les communes qui ont travaillé avec par le passé, ainsi des relations de long terme se créent.

Bilan de l'action 2021-2024 :

Depuis le lancement du service, une trentaine de communes ont conventionné avec le PETR. Ramené à la population, près de 60 % des habitants bénéficient indirectement de ses services.

Le suivi permet aux communes de contrôler sur le temps long leur consommation à moindre coût.

Le travail du conseiller en énergie est partagé entre les collectivités conventionnées, les actions ponctuelles et les tâches de fond. L'essentiel concerne la gestion des projets en cours et le suivi réglementaire (décret tertiaire).

Deux enjeux se dégagent : 1. plus de communication autour du dispositif, 2. une plus grande automatisation des tâches de suivi.

Plan prévisionnel du conseil en énergie

dépenses (€)	recettes (€)
frais de personnel (option coûts simplifiés et coûts indirects)	LEADER – 56 % <u>avis positif GAL</u> 30 000
53 224	autofinancement - 44 % 23 224
total (€) 53 224	

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Le PETR Pays Tolosan accompagne les collectivités sur les sujets en lien avec la rénovation énergétique et de plus en plus sollicités sur les solutions de renaturation.

Objectif du projet : renforcer l'activité et la compétences des acteurs locaux sur les sujets

de la renaturation des espaces artificialisés.

Bénéficiaires: Les 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan.

Dates de début et de fin du projet ; juin 2025 - 31 décembre 2027

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

On est informé aujourd'hui qu'une forte artificialisation de certains environnements urbains les rend particulièrement vulnérables face aux effets du dérèglement climatique (vagues de chaleur, sécheresse, ou encore inondations).

A l'inverse, la (re)création d'espaces de nature en ville et le développement de leurs fonctionnalités écologiques améliorent la résilience climatique de l'espace urbain.

La renaturation contribue à rafraîchir les villes en luttant contre le phénomène d'îlots de chaleur. Le renforcement de la présence de l'eau permet quant à lui d'amplifier l'effet de rafraîchissement des espaces végétalisés.

Le Pays Tolosan est aujourd'hui un acteur d'aide à la décision sur le sujet de la rénovation énergétique et ambitionne au travers du projet COL3NATURE de monter en compétence sur le sujet de la renaturation.

RÉSULTATS ATTENDUS

- de soutenir et accélérer les efforts des collectivités pour apporter de la nature dans les espaces urbanisés.
- de monter en compétence et d'être référent sur le sujet en complémentarité des acteurs locaux comme le CAUE, HGE et l'ADEME.
- de montrer par l'exemple de plusieurs projets pilotes les effets positifs de la renaturation

Plan prévisionnel du projet COL3NATUR

dépenses (€)	recettes (€)
frais de fonctionnement	20 000
frais administratifs et missions	6 000
frais de services extérieurs et équipements	13 500
total 2025 (€) 39 500	
Europe - FEDER - SUDOE 75%	29 625
autofinancement 25 %	9 875

4.1.5

Le patrimoine - livrets d'accueil

NEWS

PROJET

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Actualisation des balades gourmandes et réédition des routes du patrimoine

Zone d'intervention du projet : Pays Tolosan

Bénéficiaires: 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet ; juin 2025 - 31 décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Les livrets ludiques routes du patrimoine et le guide des balades gourmandes pourraient être réédités pour distribution aux nouveaux arrivants. Il est proposé également que le document reste disponible en open source sur un espace réservé aux collectivités pour que chacun se l'approprie, puisse y apposer ses logos etc.

Le projet d'actualisation des balades, à destination des habitants pourrait s'appuyer sur des données actualisées courant 2023, afin d'en relancer une édition après refonte des graphismes, pour les distribuer en format papier à toutes les communes demandeuses de supports dans leur démarche d'accueil de nouveaux et de liens avec les anciens habitants.

Le deuxième document, les routes du patrimoine édité en 2023, pourraient faire l'objet d'une proposition de réédition. Les communes demandeuses pourraient les intégrer dans les pochettes d'accueil des nouveaux arrivants, mais aussi les mettre à disposition des Conseils Municipaux des Jeunes, des classes pour leur permettre des journées nature.

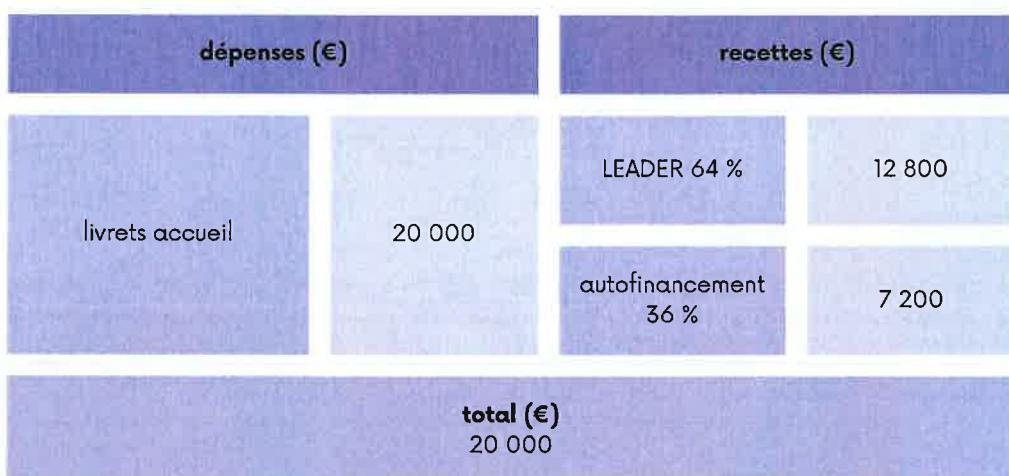
Ces livrets devront rester disponibles sous un format numérique. Une version affiche sucette pourrait également être proposée pour les promouvoir les communes.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le format papier aura plus de poids que la version numérique, et pourrait être distribué pour les communes qui se manifestent.

Il faudra faire une mise à jour des logos et le coordonner avec la distribution des guides producteurs.

Plan prévisionnel du projet des livrets d'accueil





Extraits des livrets des Routes du Patrimoine

**LES RUES DES PATRIMOINES EN
PAYS TOLOSAN**

Jeu itinérant pour tous

Chapitre
Les Coteaux Bellevue et Les Coteaux du Girou

Départ : Pechbonneu

Réalisable en une demi-journée

Une escapade ludique et culturelle proposée par

Avec la participation de

Félicitations

Vous avez terminé votre exploration des Hauts Tolosans ! Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à revenir, il vous reste tant de belles choses à découvrir !

Si cette expérience vous a plu, vous pouvez poursuivre votre découverte du Pays Tolosan à travers deux autres chapitres :

Le Chapitre du Promontoire et du Val Aggo
et le Chapitre des Coteaux Bellevue et des Coteaux du Girou

Vous trouverez sur la carte ci-dessous les différents points de retraits des livrets de jeu de ces chapitres. Mais n'hésitez pas à vous pourvoir les télécharger et les imprimer depuis www.routes-dupatrimoine.com, www.tourisme-hauts-tolosans.com, www.coteaux-du-girou.fr ou www.coteaux-bellevue.fr.

Partez à votre expédition à deux de vous et sur les sentiers des Coteaux à Aude et à **#TourismeHautsTolosans**



Les règles du jeu

Bonjour ! Nous sommes Mika, Jordi et Cachou, nous vous accompagnons à travers les Hauts Tolosans pour faire découvrir le patrimoine et les paysages du territoire. Réservé au fur et à mesure les énigmes et jeux du livre. La dernière énigme de chaque double page vous amène à la prochaine étape.

Si vous ne réussissez pas à répondre toutes les énigmes, peu importe. Le but est de profiter ! Une riche réponse peut vous aider en fin de livret.



Le code de la route

Veillez à toujours respecter le code de la route et à ne jamais vous mettre en danger, ni volontairement ni involontairement. De même, n'allez pas garer sur des emplacements prévus à cet effet, ils sont nombreux. Utilisez toujours quel GPS pour vous guider.

La propriété privée

Veillez à respecter la tranquillité des habitants et à ne pas entrer sur une propriété privée. Nous avons conçu cette aventure de manière à ce que vous n'avez pas besoin d'entrer dans les monuments.

Amusez-vous et prenez plein de photos.
#TourismeHautsTolosans

Extraits du livret "Balade gourmande en Pays Tolosan"

Balade gourmande en Pays Tolosan

Guide des produits de notre terroir

Vos producteurs en Pays Tolosan

Agrotourisme
Vins
Ail
Fruits & légumes
Volailles
Viandes
Horticulture
Miel
Produits laitiers
Autres produits

4.1.6

La culture - le projet culturel du Pays Tolosan

NEWS

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Projet culturel du Pays Tolosan édition 2025

Zone d'intervention du projet : Communes et EPCI du Pays Tolosan

Bénéficiaires: 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet ; 2025 - 31 décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

La commission 4 Équipements structurants – Jeunesse – Culture et patrimoine s'est penchée sur un projet culturel pour 2025 composé de trois sous actions présentés en suivant en Conseil Syndical et en Conférence des Maires.

Le projet vise à promouvoir le patrimoine du territoire, en lien avec la jeunesse par le biais d'une action culturelle.

La première action vise à proposer des ateliers d'initiation au saxophone suivis en soirée par un concert de musique dans un lieu de patrimoine du territoire. Six étapes sont budgétisées avec 4 ateliers d'initiation pour 15 enfants et un concert.

La seconde action vise à proposer un budget limité aux acteurs périscolaire du territoire via un AAP rédigé par la commission 4 qui déterminera les objectifs pédagogiques recherchés. Il est important de laisser aux acteurs de la jeunesse la définition de l'action à engager pour atteindre les objectifs fixés par l'AAP.

Enfin, la dernière action doit engager un travail de prospection et de réflexion pour l'organisation d'une journée ou demi-journée à destination des collectivités locales sur le sujet de la culture comme ce fut le cas avec le séminaire sur le tourisme mené en 2022.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est attendu une sensibilisation à l'éducation artistique avec la première action d'une 100 d'enfants et une animation culturelle pour 1000 habitants.

Pour la seconde action, il attendu un sensibilisation à un sujet pour une 50 d'enfants. Et pour le dernier projet, la mise en réseau à l'échelle locale des élus.

Plan prévisionnel du projet culturel du Pays Tolosan

dépenses (€)	recettes (€)
organisation du Forum de la Culture en Pays Tolosan	3 000
AAP Jeunesse	6 000
AAP Musique	21 000
total (€)	17 280
	58%
	autofinancement
	12 720
	42%

4.1
NEWS

La Nature et L'eau - Adaptation au changement climatique

NEWS

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Prévoir et anticiper des demandes futures sur l'adaptation au changement climatique

Zone d'intervention du projet : Pays Tolosan

Bénéficiaires: 73 communes et 5 EPCI du Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet : juin 2025-décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

La commission biodiversité a fait remonter le besoin d'un guide sur les espaces verts et une charte forestière pour venir en aide aux collectivités sur :

Quelles essences pour quels usages

Référencement des offres locales (pépinières)

Guide pour accompagner les collectivités dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts et forestiers.

Guide à destination des habitants et enfants pour l'éducation et la connaissance des essences

Un recueil de données obligatoire à relever dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité

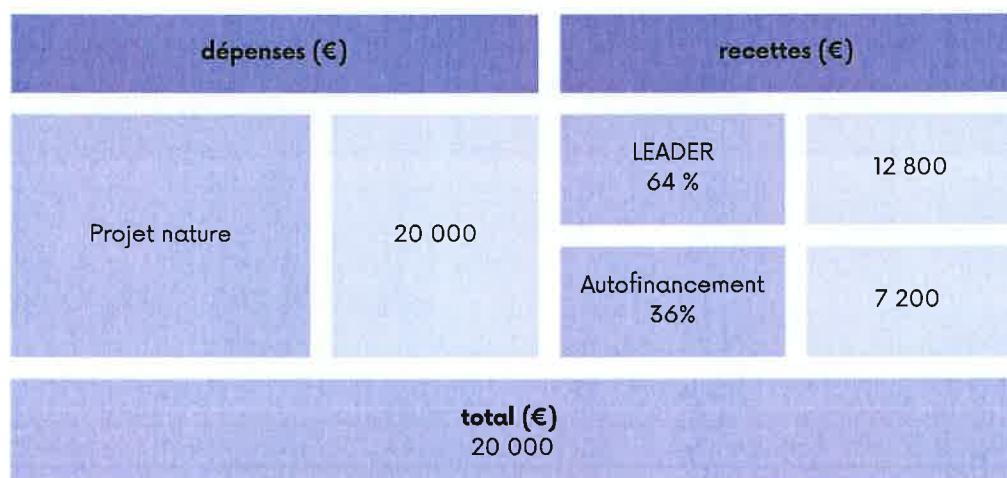
Un guide sur la compensation agricole avec des ateliers

Un cycle d'animation en support des PCAET locaux.

RÉSULTATS ATTENDUS

- de soutenir et accélérer les efforts des collectivités sur les sujets en lien avec le changement climatique
- de mutualiser des demandes communes à plusieurs collectivités pour permettre aux collectivités moins avancés de profiter de l'impulsion des communes pilotes
- de montrer par l'exemple de plusieurs projets pilotes l'intérêt d'intégrer dans les politiques publiques les enjeux du changement climatique

Plan prévisionnel du projet nature



4.1.8

Administratif - Refonte du site internet

NEWS

FICHE D'IDENTITÉ SYNTHETIQUE DU PROJET

Objet du projet : Mise en sécurité et aux normes du site et actualisation

Zone d'intervention du projet : Site internet

Bénéficiaires: PETR Pays Tolosan

Dates de début et de fin du projet ; juin 2025
- 31 décembre 2025

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Le site internet du PETR Pays Tolosan a été conçu en 2017 au moment de la création du PETR Pays Tolosan. Le module technique utilisé, Joomla 3.X a une sécurité qui n'est plus assurée. En effet, la version de Joomla utilisée n'est plus maintenue par les équipes de Joomla depuis plusieurs mois. La version actuelle de Joomla est Joomla 5.

Outre ces défauts de sécurité, les outils numériques associés à ce site sont obsolètes et ne permettent pas par exemple de disposer d'une section newsletter ou encore de pouvoir s'y abonner. De plus, le site n'est pas aux normes en terme accessibilité et ne propose pas l'option cookies qui est obligatoire.

Il n'est pas non plus modifiable en interne et demande une intervention du prestataire pour des ajouts mineurs.

Il est recommandé de passer à WordPress. Il est tout à fait possible d'importer le contenu du site tel quel dans un CMS WordPress et de configurer ce nouveau site pour que l'équipe technique du PETR soit en capacité d'intervenir directement pour mettre à jour les Conseil Syndicaux mais aussi intégrer les réseaux sociaux du Pays Tolosan et faire évoluer le Site Internet.

RÉSULTATS ATTENDUS

Il est attendu la mise en sécurité du site et aux normes européennes (accessibilité et cookies). En complément, il est proposé de revoir légèrement l'architecture du site pour mettre à jour les nouvelles missions acquises depuis 2017 comme le PAT, le conseil en énergie mais aussi les actualités newsletter, contact, nouveau programme LEADER, espace réservé élus, etc.

Enfin, il sera proposé plusieurs scénarios, migration simple vers worpress, migration et refonte de l'arborescence et intégration des minimaux techniques et enfin le scénario incluant une refonte légère de l'aspect visuel du site.

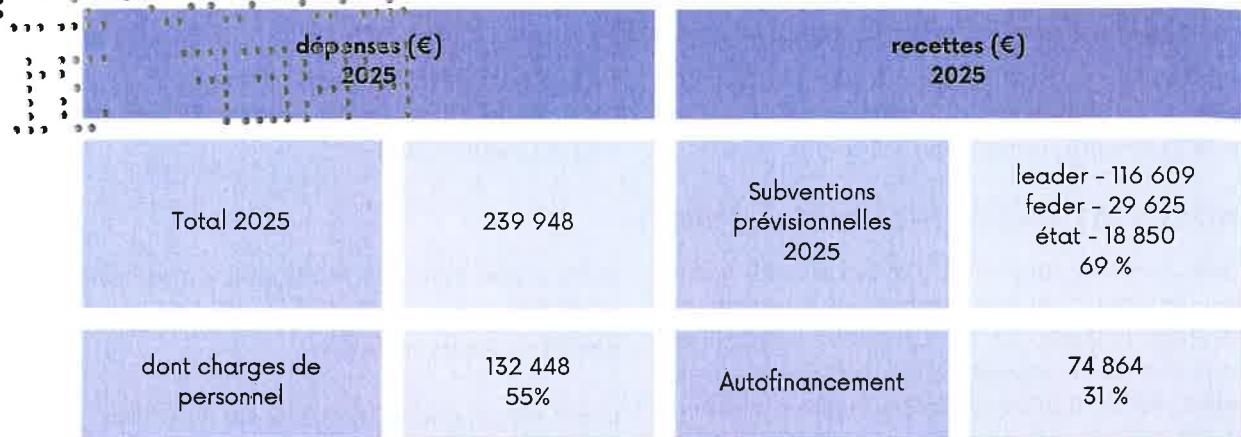
Plan prévisionnel du projet de refonte du site internet

dépenses (€)	recettes (€)
Refonte site internet	14 000
Autofinancement 100%	14 000
total (€)	14 000

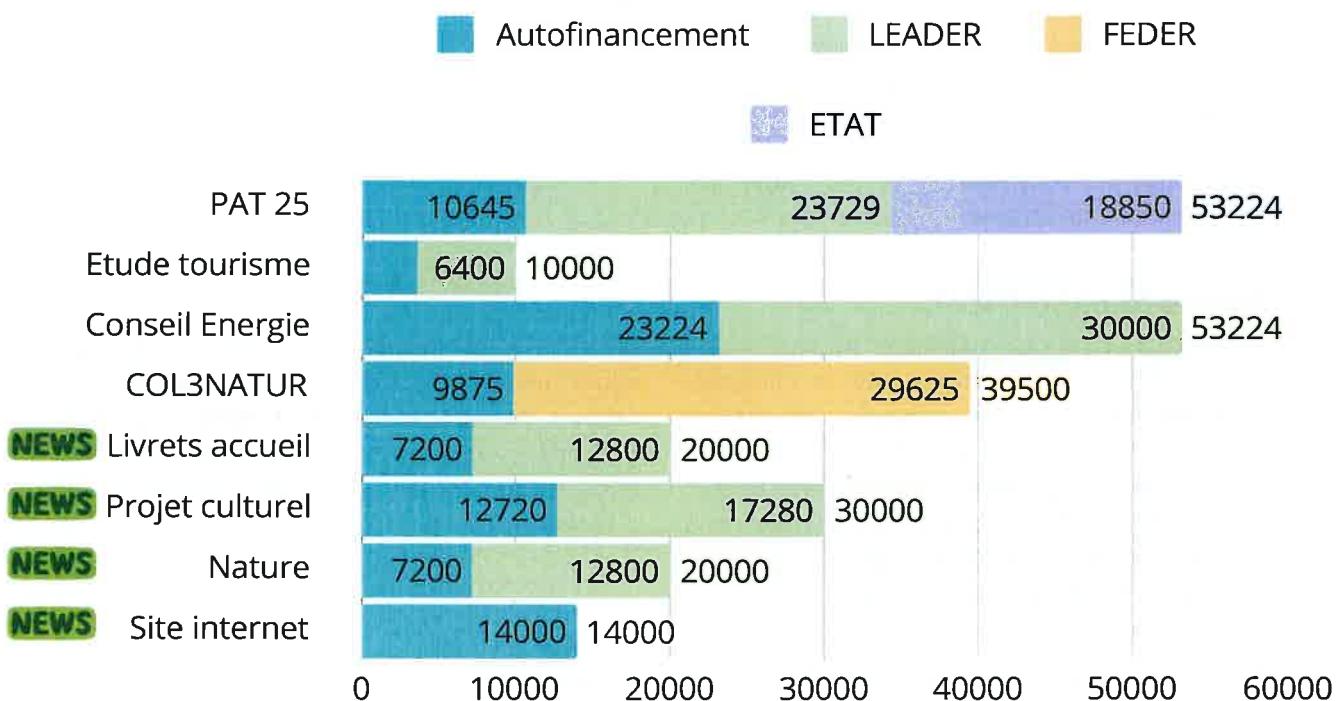
4.1.0

Budget Prévisionnel 2025

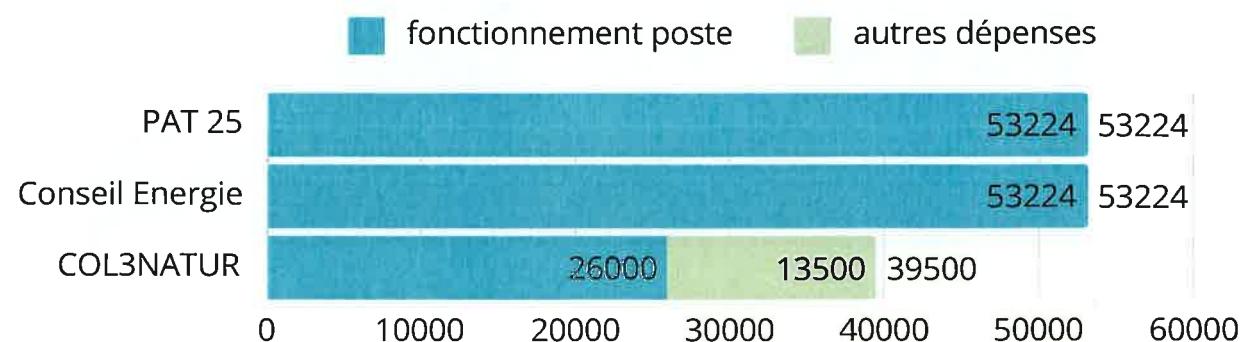
Détail des dépenses et recettes pour 2025



Plan prévisionnel 2025 par dépenses et aides publiques sollicitées



Projets avec du fonctionnement :



4.2 Les ressources humaines

Le PETR Pays Tolosan est composé de 4 agents Équivalent Temps Plein en 2024 et projette le recrutement d'un animateur PAT pour 2 ans non reconductible.

DIRECTEUR - CDD 3 ANS (a/c du 1er octobre 2023)

- Gestion administrative et financière du PETR
- Veille stratégique, financière et réglementaire
- Suivi et mise en œuvre des missions du PETR (Projet de territoire, LEADER, CRTE, CTOPM, PAT)
- Management de l'équipe du PETR
- Coordination stratégique des maquettes de programmation avec les financeurs
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privé

ANIMATEUR LEADER : CDD 3 ANS (a/c du 1er octobre 2023)

- Accompagnement des porteurs de projets (publics/privés),
- Préparer les Comités de Programmation, les groupes de travail et commissions,
- Participation aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et européens
- Participation aux instances du PETR,
- Assurer une veille stratégique sur les appels à projets européens et régionaux.
- Suivi des actions spécifiques du PETR (Territoire numérique et connecté, cahier du patrimoine, pépites culturelles...).

GESTIONNAIRE – Agent titulaire de la FPT
Outre l'assistance à la direction pour les tâches administratives et financières inhérentes à la bonne marche du PETR, la gestionnaire a également en charge :

- Administration générale
- Accueil physique – téléphonique
- Elaboration/ suivi des budgets - Comptabilité

Gestionnaire LEADER

- Aider les porteurs de projets au montage des dossiers financiers LEADER
- Accompagner et gérer les dossiers suivis, plan administratif
- Assurer le suivi administratif et financier du programme (tableau de bord...)
- Veiller au respect des échéances
- Assurer les relations administratives avec l'Autorité de Gestion
- Préparer les Comités de Programmation, les groupes de travail et commissions.

Ce poste est essentiel dans la gestion et de la structure PETR et du dispositif Leader.

CONSEILLER EN ENERGIE - CDD 2 ANS (a/c du 31 octobre 2023)

Missions du poste

- Réalisation de bilans énergétiques du patrimoine des communes du PETR Pays Tolosan
- Plan d'actions de réduction et de maîtrise des coûts de l'énergie
- Suivi énergétique personnalisé des communes
- Accompagnement des communes sur des projets en lien avec l'énergie
- Formation des agents communaux
- Participation aux actions de sensibilisation

Évolution des effectifs en 2024-2025

Directeur		CDD 3ans - fin novembre 26
Gestionnaire		Titulaire FPT
Animateur LEADER		CDD 3ans - fin novembre 26
CE	Reconduction	CDD 2ans - octobre 25
CM PAT	Recrutement	CDD 2ans - juin 27



Les orientations budgétaires

5

EPCI MEMBRES	NOMBRES COMMUNES	POPULATIONS	PARTICIPATIONS
HAUTS TOLOSANS	29 COMMUNES	36 219 HABITANTS	41 651.85 €
FRONTONNAIS	10 COMMUNES	28 705 HABITANTS	33 010.75 €
VAL'AIGO	9 COMMUNES	18 628 HABITANTS	21 422.20 €
COTEAUX DU GIROU	18 COMMUNES	23 337 HABITANTS	26 837.55 €
COTEAUX BELLEVUE	7 COMMUNES	21 457 HABITANTS	24 675.55 €
PETR PAYS TOLOSAN	73 COMMUNES	128 346 HABITANTS	147 597.90 €

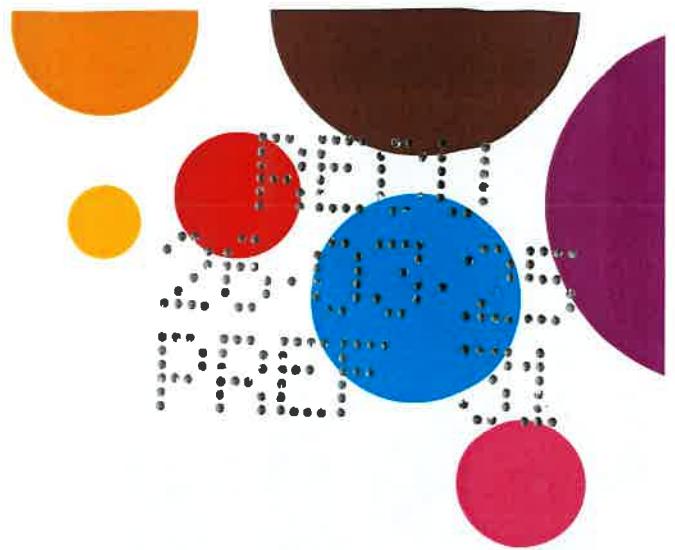
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

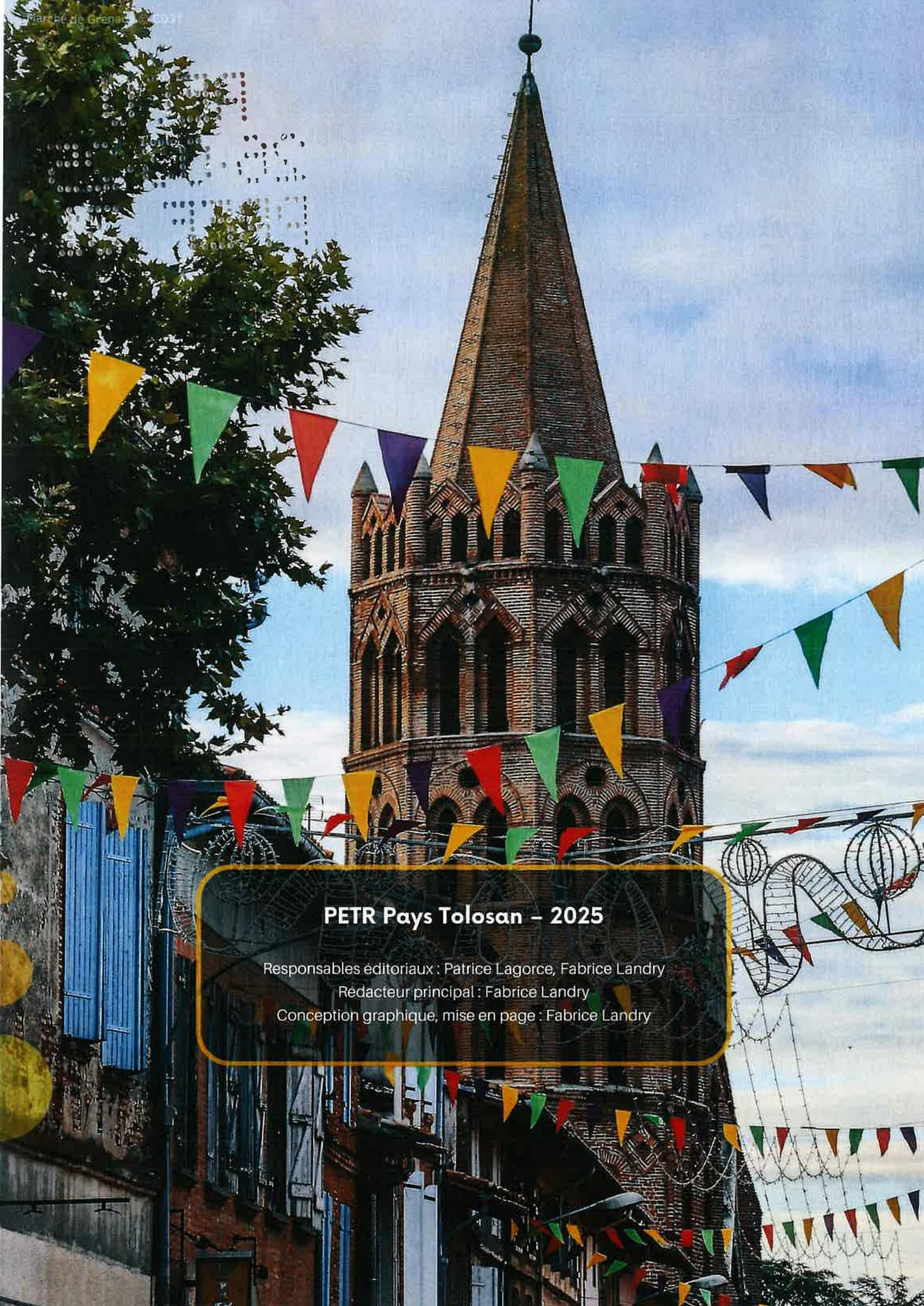
FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	199 300.00 €
Charges de personnels et frais assimilés	264 267.39 €
Virement à la section investissement	116.22 €
Autres charges de gestion courante	33 300.00 €
Charges financières	1 500,00 €
Dotations aux amortissements	6 250.00 €
TOTAL dépenses fonctionnement	504 733.61 €
	TOTAL recettes fonctionnement
	504 733.61 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	RECETTES
Immobilisations incorporelles	1 200.00 €
Immobilisations corporelles	11 000.00 €
TOTAL dépenses investissement	12 200.00 €
	TOTAL recettes investissement
	12 200.00 €





PETR Pays Tolosan – 2025

Responsables editoriaux : Patrice Lagorce, Fabrice Landry

Rédacteur principal : Fabrice Landry

Conception graphique, mise en page : Fabrice Landry